

PRÉSENCE

DES AMIS ET RETRAITES DU GROUPE AIR FRANCE



- REVALORISATION DES RETRAITES • CRÉNEAUX
- HORAIRES ORLY • TAXE DE SOLIDARITÉ • PICASSO
- EN CARGO ! • ARAF, PRIORITÉ ADHÉRENTS
- ANTOINE DE SAINT EXUPERY • COAST TO COAST
- PORTRAITS • MERVEILLES DU SOLEIL LEVANT



19



*Nouvelle ligne Air France
au Kilimandjaro*

25



© Pascal Ito

Portraits

34



Voyage au Japon

18



Picasso

La reproduction des articles composant cette revue est interdite sans autorisation préalable.
Les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs.



Patrice Tizon,
Directeur Général Ressources Humaines

Chers membres de l'ARAF - association des Amis, anciens et Retraités d'Air France,

C'est avec plaisir et honneur que je partage avec vous, au nom de la Direction Générale, quelques nouvelles et réflexions sur les enjeux actuels de la Compagnie. Si 2023 aura été une excellente année d'un point de vue résultat économique, l'année 2024 sera très

probablement moins bonne en termes de résultats financiers. L'impact des Jeux Olympiques/Paralympiques sur les recettes d'Air France aura été finalement plutôt négatif, les hausses de coûts notamment carburant, ne nous permettront pas de respecter notre trajectoire financière qui prévoit un plan de renouvellement ambitieux de la flotte. Une possible augmentation de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion fait potentiellement peser une charge financière conséquente pour notre futur. Pour autant, les résultats de ces dernières semaines restent encourageants ; la performance opérationnelle, ainsi que la satisfaction et la fidélisation des clients, sont en hausse. En matière de transition écologique, la Compagnie renforce sa position en tant que premier utilisateur mondial de carburants d'aviation durables. En juin 2024, 23 % de la flotte se composaient d'avions de nouvelle génération, plus écologiques, contre 18 % l'année précédente.

Concernant la dimension sociale et humaine, qui reste une de nos priorités, plusieurs accords ont été conclus entre les organisations professionnelles et la direction, visant à améliorer l'expérience des salariés, renforcer les synergies avec les partenaires et mener des actions sociétales. D'un point de vue stratégique, le groupe AF-KLM continue de suivre une stratégie de développement ambitieuse. La prise de participation dans le capital de SAS est un signe positif, et d'autres opportunités pourraient se présenter.

Votre association continue à jouer un rôle crucial dans cette dynamique collective. Vous avez contribué à la réalisation du Guide du futur retraité personnel sol, animé des modules de préparation au départ, lancé une nouvelle plateforme numérique et assuré une présence active dans 23 Délégations Régionales. Vous êtes des ambassadeurs précieux pour promouvoir une image positive d'Air France auprès de vos familles, amis, et contacts externes. Continuez à jouer ce rôle avec engagement et fierté.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, ainsi qu'à vos proches.

Bien à vous,

■ **Patrice TIZON**



**Annie Bressange,**

Coordonnatrice des régions et Relations
avec les adhérents

C'est avec une joie particulière que je prends la plume pour cet éditto, à la demande de notre président, Pierre Girault, sous les signes d'une nouvelle année 2025 qui se profile aussi dynamique que la précédente, un magazine PRESENCE relooké que vous découvrez aujourd'hui et une nouvelle plateforme numérique HUBARAF mise à votre service fin septembre. Mais

c'est au nom de tous les délégués régionaux et départementaux que je m'adresse à vous aujourd'hui, en tant que coordonnatrice des 23 régions de l'ARAF. La devise "Avançons ensemble" qui est la nôtre s'est une nouvelle fois concrétisée lors de notre journée annuelle de travail du 10 décembre dernier, dont vous trouverez le compte-rendu ci-après, journée dont le but, outre le partage des bonnes pratiques, est de définir les axes de progrès et d'innovation pour les animations 2025, afin de mieux vous satisfaire.

Qu'ils soient ici toutes et tous sincèrement remerciés, ainsi que Jean-Louis Boel, assistant des Régions et Jacques Lavaud, leur support et formateur attitré, sans oublier Claude Fontaine et les bénévoles du siège qui œuvrent pour l'ensemble des adhérents. Animer une communauté élargie, telle que la nôtre, c'est non seulement impulser des projets de rencontre, tels que les voyages proposés par le siège ou les régions, ou les visites organisées à Paris et en Ile de France, mais aussi être présent et à proximité, grâce à un réseau de bénévoles proches pour vous répondre et organiser des occasions de rencontres et d'échanges, où vous pourrez vous retrouver, resserrer les liens et être informés de l'actualité la plus récente de notre compagnie et de notre association.

Ainsi, 20 journées régionales ont été organisées cette année, les deux dernières prévues aux Antilles étant reportées début mars en raison des événements récents en Martinique et Guadeloupe, nos pensées sincères accompagnent nos adhérents des deux départements. Huit de ces journées régionales incluaient une visite culturelle, les autres prévoyaient une animation ludique au cours de la rencontre; 18 journées départementales ont par ailleurs été programmées, centrées sur la découverte de lieux inédits, les délégués faisant preuve de beaucoup d'imagination, merci à eux.

"Avançons ensemble" avec vous, nos adhérents et amis, en vous proposant plus de facilité d'échanges, de modernité et d'ouverture avec notre nouvelle plateforme HUBARAF et votre nouveau magazine PRESENCE, pour inaugurer cette année. Qu'elle apporte à chacune et chacun la satisfaction de ses souhaits les plus chers. L'ARAF est là pour vous et vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

■ Annie BRESSANGE



Directeur de la publication : Pierre GIRAULT

Rédactrice en chef : Aude RIMBAUD

Responsable publicité : Jacques BAZIN

Comité de rédaction : Bernard BAZOT,

Annie BRESSANGE, Jean CRUZEL,

Sylvain DENIS, Pierre GIRAULT,

Alain GUÉTROT, Isabelle LENOBLE,

Pascal MOREAU, Pierre MIE, Henri MILLOT,

Isabelle de PONSAY, Bernard POURCHET et Christiane TARANOFF

AIR FRANCE

3. Les vœux de la Direction Générale

ARAF

4. Edito Bureau

6. Bienvenue

7. Journée des délégués régionaux

8. L'ARAF, priorité adhérents

RETRAITE

10. L'ARAF et FNAR : forces jointes

11. Retraites PS : revalorisations

12. CRPN : réforme en cours ?

13. Tout numérique : l'alternative

MUTUELLE

14. Revalorisation des cotisations

15. Transferts des coûts

AÉRONAUTIQUE

16. Créneaux horaires - Orly

17. Taxe de solidarité

18. Picasso en Cargo !

19. Ouverture Kilimandjaro

HISTOIRE & PATRIMOINE

20. Antoine de Saint-Exupéry

22. Musée Air France : Breguet Deux-Ponts

23. Coast to coast

COMMUNAUTÉ

24. Portraits d'artistes

CULTURE ET LOISIRS

26. Bibliographie

27. Chroniques

28. La sagesse

PRATIQUE

29. Nouveau site de L'ARAF

RÉGIONS

30. L'actualité des régions

VOYAGES

34. Merveilles du Soleil Levant

CONSEIL

35. Activité post-carrière

CARNET

36. Carnet

37. Hommage

COURRIER DES LECTEURS

38. Cette page est la vôtre

ADRESSES UTILES DE L'ARAF

39. Notre réseau

Revue trimestrielle

ISSN 3000-8638

Abonnement

Non-adhérent ARAF : 28 €

Adhérent ARAF : 14 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire: 1009 G 85069

Dépôt légal: n°35878 | ISSN 3000-8638

Direction artistique et mise en page

Anrep Communication

www.astrid-anrep-communication.com

Illustration couverture : Thomas Exposito

Impression

ComeBack

Imprimé en France

Ce numéro a été tiré

à 7500 exemplaires



10-31-1598

ADRESSE L'ARAF

Roissypôle Bât 5 - 45 rue de Paris 95747 Roissy Cedex

Email : accueil@laraf.fr - site internet : www.laraf.fr

Téléphone : 01 79 35 17 31

Vous êtes les bienvenus à l'ARAF

AMIS RETRAITÉS PASSIONNÉS PNC PNT PS ANCIENS

ACTIFS

L'année 2024 se termine en beauté avec le même dynamisme que les années précédentes, le parrainage a bien fonctionné, l'offre ARAF est attractive et les résultats sont là : 402 nouveaux adhérents ont rejoint notre communauté cette année ! Nous sommes ravis de les accueillir (liste arrêtée au 23 novembre 2024).

PERSONNEL AU SOL ET AMIS

M^{ME} CHANTAL AUBRY
M^{ME} COLETTE AUDRAIN
M. PHILIPPE AUDRAIN
M^{ME} MONIQUE BASTIDE
M^{ME} JOSIANE BAUDELLOT
M^{ME} MONIQUE BEQUET
M^{ME} PATRICIA BERGAMI
M. FRANÇOIS BERTRAND
M. PATRICK BOURGEOIS
M^{ME} VIVIANE BOURRIQUIS
M. JOSÉ CARAVACA
M. PASCAL COUVERT-CASTERA
M. ETIENNE DAILLY
M. STÉPHANE DE LAVALLEE
M^{ME} AGNÈS DI SANTA FIORA
M^{ME} COLETTE DONATI
M^{ME} ARLETTE FAZ
M^{ME} MICHÈLE FITSCH
M^{ME} JOSIANE FONTAINE
M. CHRISTIAN FONTAINE
M. ALAIN GAILLET
M^{ME} MARIE-LINE GILSON
M^{ME} BÉATRICE GLOSSET
M. HENRI HEBRARD
M^{ME} MARIE-JEANNE HEBRARD
M. ROBERT HOFFMAN
M^{ME} SYLVIE HOFFMAN
M^{ME} CHRISTINA JOAO GEORGES
M^{ME} CORINNE LAFOUGERE
M^{ME} MURIEL LARONZE
M. ALAIN LIZIER
M. THIERRY LUBIN
M^{ME} COLETTE MABILLOT
M^{ME} PIERRETTE MARNE
M^{ME} BANO M'BODJI GALAP
M. JACQUES MICHELET

M^{ME} ANNIE MOYA
M^{ME} ANNICK NAHAN
M^{ME} ROSEL NICHANIAN
M^{ME} SUZANNE ONFROY
M. ENRICO ORCIANI
M. ROBERT ORTOLAN
M. CHARLES PALLANCA
M^{ME} MARGUERITE PALLANCA
M. PHILIPPE PECQUEUX
M^{ME} CLAUDINE PERROT
M. PAUL PONS
M^{ME} ANNIE RABANY
M^{ME} VALÉRIE RACHEL
M. PASCAL RIGAUD
M^{ME} AMAIA RIVIERE
M. FRANÇOIS ROBARDET
M^{ME} MARIE-FRANCE RONDOLOTTO
M. PASCAL ROUX
M. ALAIN SLIWA
M^{ME} ANNIE TESTARD
M^{ME} MARIE-CLAUDE VINCENT

PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL ET AMIS

M. PHILIPPE ALCARAZ
M^{ME} CATHY BERGER
M. JEAN-CHARLES CASTAGNE
M^{ME} MARIE CALMETTE CASTAGNE
M^{ME} NICOLE DELAMBARIE
M^{ME} DANIELLE DE ZORZI
M^{ME} FRANÇOISE DUPRE
M. JEAN-PIERRE ESTEREZ
M^{ME} BERNADETTE GARDET
M^{ME} FLEUR GAUME
M^{ME} PATRICIA GIBERT
M^{ME} REIKO HATTORI-MAHI
M. ALAIN JEANDEAUD

M^{ME} ANNE MARANZANA
M^{ME} MARCELLE POLCHI
M^{ME} BÉATRICE POUJOL-
GOLDSMITH
M^{ME} CLAUDINE RICHARD
GENAUDET
M. STÉPHANE SICART

PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE ET AMIS

M. JEAN-LOUIS CHATELAIN
M. JEAN-MICHEL HOUILLE
M^{ME} FRANÇOISE PERRETTE
M. VINCENT PINNA
M. DANIEL POËTTE
M. PHILIPPE ZAGALA

CONJOINTS D'ADHÉRENTS

Leurs conjoints étaient nos adhérents ; elles ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.

M^{ME} XIAOLING CARON HUI
M^{ME} MARIE-FRANCE CLERGUE
M^{ME} SYLVAINIE MILLERAND
M^{ME} MONIQUE MOUTY



LA JOURNEE DES DELEGUES 2024

Rencontre annuelle du 10 décembre 2024

Le 10 décembre s'est tenue notre rencontre annuelle où la majorité des Régions de l'ARAF était représentée, afin de faire le bilan des actions de l'année et préparer pour vous 2025. Une réunion de travail, de partage, d'échanges à l'hôtel du Parc de Villepinte, dans une ambiance très sympathique.

La matinée a été consacrée au bilan 2024, aux informations concernant l'actualité du Groupe AF-KLM et la MNPAF, à la présentation de la nouvelle maquette de PRESENCE avec les membres du Comité de rédaction et pour conclure, la remise des prix du Parrainage 2024.

L'après-midi était consacrée, après un point sur la CRPN pour nos amis PN, à 2 ateliers consacrés à HubAraf, notre nouvelle plateforme numérique, afin de poursuivre l'appropriation des outils mis à notre disposition.

L'essentiel à retenir

Dynamisme de l'ARAF : un bilan positif en terme d'attrait des services que nous offrons, avec 400 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en 2024, et des journées régionales (20) et départementales (18) où l'innovation s'est poursuivie pour entretenir les liens au sein de la communauté, complétées par un programme de voyages qui séduit et des visites culturelles appréciées.

1 Gagnants parrainages - 2024

2 Photo de groupe - 2024

PROGRAMME DES JR 2025 : établi et validé, il est sur notre site, notez dès à présent les dates des régions qui vous intéressent.

PARRAINAGE : merci aux marraines et parrains qui ont joué le jeu à fond pour parrainer 184 personnes !

Les gagnants des trophées 2024 sont :

Daniel Fitsch, avec 26 filleuls qui ont voulu se joindre à la croisière proposée localement par la région LARO.

Pierre Dubois, avec 7 filleuls, convaincus par l'aide apportée par notre équipe de conseillers retraite pour le calcul de leur pension.

Marie-Françoise Scalabrino, avec 6 filleuls, grâce à son action de rapprochement entre l'ARAF et l'Amicale UTA.

NOUVEAUTES ARAF : vous tenez dans vos mains le nouveau PRESENCE relooké 2025, avec un contenu toujours riche, varié, illustré, documenté, plus sobre dans sa présentation et en harmonie graphique avec l'image d'AF dont nous sommes les ambassadeurs. Une nouvelle plateforme numérique, mise en service fin septembre, qui vous offre un site agréable à consulter et des facilités nouvelles de mise à jour de vos données personnelles et de communication.

Ces journées de partage et de réflexion sont essentielles pour avancer ensemble dans la construction de demain. Merci à tous les Délégué(e)s qui vous représentent et animent la communauté ARAF dans nos 23 Régions.

■ **Annie BRESSANGE**, Coordinatrice des régions et relations adhérents



Deux enjeux, deux leviers

La défense des intérêts des adhérents est au cœur des missions de l'association ; et l'actualité nationale montre, jour après jour, à quel point les domaines d'application de cette vocation se révèlent nombreux et sensibles. Notre ADN de communauté associative préserve d'ailleurs de tout risque d'interprétation orientée sinon partisane. Il s'agit pour nous de porter la voix du collectif et non de présenter tel ou tel particularisme revendiqué.



Pierre Girault, Président

Voyons ensemble quels sont les principaux défis du moment et les vecteurs possibles de réponse.

Un premier enjeu touche à la nécessaire vigilance au regard des déclinaisons éventuelles de politiques publiques d'augmentation des recettes et de diminution des dépenses. On le vérifie sous l'angle de l'évolution des pensions de retraite : la conséquence "mécanique" de la censure du gouvernement fait que leur niveau de référence progresse de 2,2 % au 1^{er} janvier - pour autant, la menace de réalisation d'économies substantielles en la matière demeure [sans doute la population concernée apparaît-elle généralement plus calme et moins militante que d'autres...]. Quasiment la totalité des Autorités du secteur de la Santé tendent régulièrement, par ailleurs, à opérer des transferts de charges de la Sécurité Sociale vers les organismes complémentaires, mutuelles en particulier, avec pour prolongement une incontournable hausse des cotisations... autant dire que là encore une grande vigilance s'impose.

Même logique s'agissant des questions d'équilibre des effets d'une nouvelle mesure ou d'un dispositif ajusté, vis-à-vis des différents groupes d'acteurs impactés. Bien entendu, l'ARAF, comme d'autres organisations, reconnaît la validité, l'importance, du principe de la solidarité inter-parties prenantes. Reste que solidarité doit rimer avec équité... hélas, pour des raisons diverses, de pragmatisme parfois, de facilité souvent, de doctrine également, des structures de gouvernance d'institutions éminemment respectables peuvent être tentées de pratiquer des formes de priorisation ciblée. Y compris à la CRPN, des débats naissent à l'occasion autour de l'applicabilité d'une disposition aux actifs et partis en retraite, voire à tout ou partie d'une des catégories ainsi considérées ; dans un registre très différent, des adaptations de règles GP ou le paramétrage des outils associés, ne s'avèrent pas toujours d'évidence équitables.

Zoom maintenant sur les leviers dont nous disposons afin de réagir

Faire valoir l'intérêt général implique d'assurer directement ou indirectement une activité de veille, et surtout de participer pleinement aux instances de gouvernance appropriées. Et c'est bien ce fondement d'une capacité d'influence qui vient d'entraîner un renforcement significatif de la présence de mandataires de l'ARAF au sein du Conseil d'Administration comme du Bureau de la FNAR/Fédération Nationale des Associations de Retraités.

Gageons que cela permette de donner davantage de poids, de résonance, à telle ou telle aspiration, recommandation - ceci s'entendant avec l'humilité et la lucidité qui conviennent. Très clairement, l'engagement, l'action, de vos élus à l'AG (16 représentants), au CA (5) et au Bureau (2) de la MNPAF garantissent aussi une meilleure prise en compte des attentes des adhérents individuels.

Heureusement pour l'idéal démocratique, un deuxième levier existe : les élections. Améliorer un dispositif, exprimer un besoin, concrétiser un changement, tout cela passe par l'élection de représentants lors des consultations prévues, et plus le nombre d'élus est élevé, plus le message voulu par leurs mandants (vous-mêmes les adhérents en l'occurrence) se trouve écouté. Sachons aller de l'avant dès lors qu'un rendez-vous électoral majeur s'annonce : le gain par la liste conduite avec nos partenaires de 2 sièges sur 3 dans le Collège ad hoc lors du dernier scrutin-CA de la CRPN aura procuré de la force et marqué les esprits. Je crois que le renouvellement complet, par vote, des Délégués à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Air France, programmé fin 2025, mérite pareillement l'attention de chacune, chacun d'entre vous, candidat effectif ou bénévole engagé ou soutien efficace, en tout cas votant mobilisé !

Chaleureusement et fidèlement,

■ **Pierre GIRAULT, Président**

ÉQUILIBRE INSPIRATION
ADHÉRENTS
COLLECTIF
ARAF ÉQUITÉ
SOLIDARITÉ
MISSION VIGILANCE
COUTE LEVIER



L'ARAF ET LA FNAR, DES FORCES JOINTES



La FNAR (Fédération nationale des associations de retraités) est un organisme qui regroupe des associations de retraités d'entreprises mais aussi des clubs de retraités dans les régions. Elle accueille aussi des membres individuels, soit dans sa structure dédiée, Seniors France, soit à travers les associations « ouvertes » aux amis ou actifs, comme l'ARAF.

Elle a pour objet la défense des retraités dans trois domaines : la retraite, la santé et l'autonomie. Elle représente ainsi les retraités dans des instances officielles telles que le Haut conseil de l'âge, le conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (qui gère la quatrième branche de Sécurité Sociale), et les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) dans les départements.

La FNAR est en outre agréée par le ministère de la Santé pour proposer des Représentants des Usagers (RU) dans les établissements de santé. A ce titre elle adhère à France Assos Santé, qui regroupe les associations qui bénéficient de cet agrément.

Des représentants de la FNAR peuvent être appelés à participer à des travaux à la demande des ministères ou du parlement.

Enfin, la FNAR développe des partenariats commerciaux ouverts aux adhérents de ses membres, leur permettant d'obtenir des tarifs préférentiels.

L'ARAF a adhéré à la FNAR juste avant le tournant du siècle et a joué un rôle important. En particulier, le signataire de ces lignes en a été le Président de 2005 à 2015 😊.

Actuellement, les participants aux instances de l'ARAF sont les suivants :

Bureau : Michel Balsan, trésorier, Jean Chassaing secrétaire général adjoint.

Conseil d'administration : Pierre Girault, Jean Chassaing et Michel Balsan.

Si l'ARAF est présente au niveau national, c'est moins le cas dans les instances déconcentrées : neuf adhérents de l'ARAF sont en principe membres de CDCA dont l'activité, quand les départements veulent bien les faire fonctionner, est importante et utile puisqu'ils participent à la politique départementale de l'autonomie (voir l'article dans le précédent numéro de Présence).

Enfin, seulement quatre adhérents de l'ARAF sont représentants des usagers dans 7 établissements (hôpitaux ou cliniques), ce qui est décevant car cette activité de proximité est intéressante et appréciée dans les établissements. Eliane De La Cruz récemment décédée participait avec enthousiasme en représentant les usagers d'une clinique guadeloupéenne.

Comme pour les CDCA nous ne pouvons qu'encourager les candidatures !

Vous souhaitez vous investir ? Contactez :

CDCA : boizard.daniele@gmail.com

RU : alain.pelc@gmail.com

FNAR : contact@fnar.info

Nos différentes pensions sont revalorisées chaque année selon un calendrier et des modalités différentes explicitées ci-après (dans l'ordre chronologique de leur entrée en vigueur).

RETRAITES AGIRC-ARRCO

La revalorisation des retraites complémentaires est intervenue au 1^{er} novembre dernier à hauteur de 1,6% ; elle tient compte d'une part de l'estimation d'inflation moyenne sur la période de janvier à décembre 2024 (estimée à 1,8%), minorée d'un "coefficient de soutenabilité" (-0,2%) visant à assurer la pérennité du régime (qui ne peut recourir à la dette).

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco

La retraite a de l'avenir

REVALORISATION RETRAITE
+1,6%



RETRAITE S. SOCIALE
+2,2%

RETRAITES SECURITE SOCIALE

Compte tenu de la date de rédaction du présent article (12/12/24) l'hypothèse retenue ici est celle, la plus probable, d'absence de vote d'une loi de financement de la "Sécu" avant fin décembre ; ce serait alors les dispositions générales du code de la sécurité sociale qui s'appliqueraient et permettraient une revalorisation de +2,2%. La revalorisation sera visible sur la perception de votre pension de janvier... le 7 février prochain.

Ce niveau de revalorisation (bien supérieur aux prévisions initiales) s'explique par un mode légal de calcul de l'inflation moyenne non sur l'année 2024 mais sur une période allant de novembre 2023 à octobre 2024 ! Ce niveau ne manquerait sans doute pas de relancer dans les mois à venir les polémiques autour du thème des inégalités entre actifs et retraités et il conviendra donc de rester très attentif (en s'appuyant notamment sur la FNAR).

PENSIONS CRAF

En application du règlement de retraite applicable, la revalorisation de la valeur du point CRAF intervient le 1^{er} avril de chaque année d'un pourcentage égal à "la moyenne arithmétique des taux d'évolution en niveau des pensions Sécurité sociale et (Agirc-)Arrco ayant pris effet postérieurement au 1^{er} avril de l'année précédente". A suivre...

IGRS - CRAF / Caisse de Retraite

VALEUR DU POINT CRAF
+1,9%

INFO PRATIQUE CRAF

Nouvelle adresse postale de SIACI SAINT HONORE pour les retraités CRAF
SIACI SAINT HONORE - Service Gestion Retraite - TSA 60075 - 51725 REIMS CEDEX
N° de tél dédié et email inchangés - Voir les adresses utiles en 3e de couverture.



Réforme à venir de la CRPN et revalorisation des pensions

Pour verser les pensions, la CRPN fait appel à deux types de ressources : les cotisations, pour près de 80 % et les produits des réserves, pour environ 20%.

Les 20% provenant du produit des réserves sont très diversifiés, les réserves étant réparties entre des placements immobiliers (bureaux ou résidentiel), et des valeurs mobilières (obligations, actions et capital investissement).

Ce placement des réserves est géré par des professionnels compétents, salariés de la CRPN, et surveillé par le conseil d'administration, qui ensemble veillent à maintenir un haut niveau de diversification et éviter tout risque de concentration sur tel ou tel secteur économique. En revanche, les 80% des ressources liées aux cotisations proviennent exclusivement du secteur aérien et pour leur grande majorité du transport aérien.

Les partenaires sociaux en réflexion sur les conditions de robustesse face aux crises

La CRPN est donc confrontée à un risque de concentration la rendant très sensible à tout événement pouvant affecter la croissance du transport aérien, celui-ci se répercutant inéluctablement sur le nombre de cotisants actifs et entraînant des départs en retraite prématurés. Ce risque est connu depuis longtemps, mais la récente crise COVID dont le transport aérien a particulièrement souffert a donné une tout autre dimension à sa prise de conscience. Il est réglementairement impossible de se prémunir de ce risque en diversifiant la provenance des cotisations.

Aussi les partenaires sociaux ont-ils décidé d'entamer une réflexion pour que la caisse puisse faire face à des événements pouvant affecter le transport aérien, soit violemment sur une courte période comme on l'a connu récemment ou de façon plus modérée sur une longue période. Cela devrait vraisemblablement amener le CA à définir un niveau de réserves minimum en dessous duquel il ne faut pas descendre

afin de maintenir une marge de sécurité suffisante, et à proposer des mesures pour le respecter, ce qui en soi conduirait à une réforme. Cette initiative du conseil d'administration en vue de la proposition d'une réforme aux ministères de tutelle ne doit pas inquiéter sur la viabilité de la CRPN.

Revalorisations : les régimes complémentaires ne sont pas concernés

Cette viabilité, avec les hypothèses actuelles retenues par le conseil d'administration et validées par la tutelle, est satisfaisante et les projections à long terme conduites avec ces hypothèses font état d'un niveau de réserves à 30 ans offrant une marge de sécurité convenable. Cependant le risque inhérent de concentration auquel la CRPN est confrontée fait que ces hypothèses peuvent être affectées ponctuellement ou plus durablement.

L'objectif de la réflexion qui sera menée par le CA est donc d'accroître cette marge de sécurité, ce dans l'intérêt de tous les navigants, qu'ils soient retraités ou futurs retraités.

"Quid de la revalorisation des pensions CRPN qui intéresse particulièrement les navigants?"

Les discussions qui sont menées actuellement au niveau gouvernemental et qui sont relayées dans les médias concernent le régime de retraite de base et ne concernent pas le régime complémentaire de retraite des navigants.

La revalorisation des pensions CRPN est définie dans le code des transports. Elle interviendra au 1^{er} janvier 2025 et sera de 1,13%, correspondant réglementairement à l'inflation entre novembre 23 et novembre 24. Vous la constaterez début février lors du versement de votre pension de janvier.

En attendant, mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

LE TOUT NUMÉRIQUE N'EST PAS INELUCTABLE !

Vous l'avez sans doute remarqué, le triste épisode COVID a contribué à accélérer l'utilisation de l'informatique : pour interagir avec des administrations, une banque, un fournisseur d'énergie, pour acheter un billet de train ou de bus et même pour trouver une place en maison de retraite, le numérique est devenu incontournable !

Or une grande partie de la population européenne ne maîtrise pas suffisamment les compétences numériques ou bien tout simplement, souhaite pouvoir continuer à accéder à ces services de manière plus traditionnelle, ne serait-ce que par goût du contact humain. En janvier 2022, la Commission Européenne a adopté une déclaration visant à ce que les citoyens puissent voir leurs droits respectés en ligne et hors ligne, en garantissant la liberté de choix. AGE, association de droit européen dont L'ARAF est membre fondateur, agit depuis plus de vingt ans pour défendre le droit des personnes âgées, en particulier dans les domaines de la vie pratique.

Défendez vos droits à accéder aux services essentiels sans dépendre du tout numérique en témoignant via L'ARAF

Dans ce cadre, AGE apporte son appui à différentes initiatives visant actuellement à faire pression sur les institutions européennes pour que cette liberté de choix soit respectée et a soutenu des campagnes telles que celles de « Keep me posted EU » ou « Lire et Ecrire », qui visent à mettre en évidence des cas concrets de citoyens confrontés à des situations absurdes ou insolubles, faute d'une maîtrise suffisante des moyens numériques, voire tout simplement de matériel adéquat.

Tout comme les membres français de AGE et plus de 500 associations et ONG, L'ARAF a signé une pétition en ce sens.

Ce n'est pas un combat perdu d'avance !

Des résultats concrets ont déjà été obtenus, comme la garantie - donnée par la BCE - du maintien de la monnaie fiduciaire face à l'Euro numérique (certains pays voulaient imposer à court terme l'abandon des espèces, remplacées par le paiement par téléphone) ou l'abandon par le parlement européen de visites médicales contraignantes pour le permis de conduire (laissé à l'appréciation des Etats).

Il convient donc de rester vigilant et le soutien de tous pour relayer ces actions sera précieux !

■ **Bernard BAZOT**

AGE Platform Europe

L'AGE suit aussi...

- l'euro numérique
- les points d'accès au cash (en milieu rural)
- le permis de conduire sujet à contrôle médical
- l'accès aux services en mobilité réduite
- l'équilibre intergénérationnel (ne pas pénaliser une génération au profit d'une autre)

TÉMOIGNEZ !

Si vous-mêmes, ou vos proches avez été confrontés à une absence d'alternative face au numérique pour une opération de la vie courante, faites-nous part de votre témoignage à accueil@laraf.fr, nous le transmettrons à AGE et aux ONG partenaires.



REVALORISATION DES COTISATIONS

Cotisations 2025 de la mutuelle : pourquoi les revalorisations ?

L'AG du 6 novembre a décidé de relever les barèmes de l'essentiel des garanties offertes aux adhérents "individuels" (retraités pour la plupart), et ce pour la deuxième année consécutive. Cette augmentation a pour objet de limiter les déficits programmés pour 2025 suite, d'une part à l'évolution naturelle des coûts, et d'autre part à une nouvelle vague de transferts de prises en charge des dépenses depuis la sécurité sociale vers les complémentaires Santé, dans le cadre des mesures de "redressement des comptes publics". Les élus ont très majoritairement voté pour ces augmentations qui respectent les intérêts vitaux de la Mutuelle, après le déficit enregistré en 2023, et le redressement partiel prévu pour 2024.

En effet, les comptes de la MNPAF se doivent de rester structurellement équilibrés, à la fois pour garantir ses engagements, préserver ses réserves, et permettre de continuer d'aller de l'avant dans l'intérêt de ses adhérents. Malgré cela, notre mutuelle reste solide, et continue ses innovations, comme le dernier contrat avec le spécialiste de la vision C'Evidentia

en est l'illustration (voir cevidentia.com) Les contrats individuels, en particulier ceux concernant la gamme Altitude pour les retraités, Altitude 300, 350, 400 resteront légèrement déficitaires, les augmentations de cotisations étant volontairement limitées à + 6% au maximum.

Ainsi les cotisations plafond A300 passent de 70€ à 73,50€, A350 de 112,90€ à 119€ et A400 de 166€ à 175,30€.

Grâce à la bonne santé des contrats collectifs et aux ressources financières issues de nos capitaux propres, les comptes de la MNPAF resteront normalement légèrement excédentaires en 2024 et 2025, ce qui préserve notre "Marge de Solvabilité", importante pour garantir l'avenir, et pour rassurer notre autorité de tutelle, l'ACPR. A noter que la garantie complémentaire PASS SANTÉ ne connaîtra pas d'augmentation de cotisation. Fin 2025 auront lieu les élections renouvelant pour six ans les délégués élus à l'AG de la MNPAF. Nous aurons besoin de votre soutien sans faille pour continuer dans cette voie, tout comme de votre participation active comme délégués: n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'ARAF, en particulier les tous jeunes retraités !

Éléments de performance comparés



Comme le montre le graphe comparatif ci-dessus, notre force est dans notre gouvernance singulière "d'autogestion", qui nous permet de comparer nos coûts très favorablement et d'agir toujours dans un esprit équilibré de rigueur financière et de solidarité bien pensée.

Transferts de coûts de la sécurité sociale vers les mutuelles : un exemple parmi d'autres de ce qui est envisagé par voie réglementaire

Aujourd'hui : une prise en charge variable des actes d'imagerie médicale

Ces actes recouvrent une grande variété d'examens : radiographie (incluant la mammographie ou encore l'ostéodensitométrie), échographie, scanner (ou tomodensitométrie), IRM. Leur prise en charge dépend des tarifs conventionnels fixés par l'assurance maladie et des circonstances dans lesquelles ils ont lieu. Le remboursement de l'imagerie médicale est fixé à 70% du tarif de convention établi par la SS. Le reste à charge est remboursé par la complémentaire santé. Leur remboursement est soumis à certaines indications thérapeutiques.

Comme tout acte médical et toute consultation chez un professionnel de santé, les examens d'imagerie médicale doivent être réalisés dans le cadre du parcours de soins coordonnés pour être remboursés à 70% par l'assurance maladie. Si cette obligation n'est pas respectée, la prise en charge tombe à 30%. Certaines situations ouvrent droit à une prise en charge à 100% de l'acte d'imagerie médicale. C'est notamment le cas de l'échographie obligatoire du 3^{ème} trimestre chez la femme enceinte.

Concrètement sur la base actuelle d'un BRSS (Base de remboursement de la SS) de 55€ si le projet PLFSS est retenu

Radiologue OPTAM	
ACTUEL	REFORME
Remb st : SS : 70% - MNPAF 30%	Remb st : SS : 60% - MNPAF 40%
Soit :	
Remb st SS : 38,50€	Remb st SS : 33€
Remb st MNPAF A300 : 16,50 € <small>30% BRSS</small>	Remb st MNPAF A300 : 22€
A350 : 33€ <small>60% BRSS</small>	A350 : 38,50€
A400 : 38,50€ <small>70% BRSS</small>	A400 : 44€

Complément si PASS SANTE que le radiologue soit OPTAM ou pas : 100% de la BRSS soit 55 € (dans la limite de la dépense engagée).

Compte tenu du report du budget de la PLFSS 2025 du gouvernement BARNIER, nous en sommes plus que jamais réduits à des hypothèses pour l'année 2025. La seule certitude est que la MNPAF - et le barème ALTITUDE en particulier - est prête à affronter tous les changements.



Attribution des créneaux horaires à Orly, comment ça marche ?

Deux fois par an, Cohor, l'organisation indépendante chargée de la gestion des créneaux en France, attribue les créneaux disponibles aux compagnies. Cette année des créneaux « en attente de distribution » ont été attribués à différentes compagnies, dont Transavia. Aucun des slots attribués n'est issu du portefeuille du groupe Air France. Décryptage.



Orly est un aéroport très particulier : il est « slotté », c'est-à-dire soumis à un mode de fonctionnement imposant aux compagnies des horaires. Il est

aussi soumis à des quotas ou « droits à opérer à Orly », soit à l'été 2024, environ 900 rotations hebdomadaires pour Transavia, et plus de 290 pour AF. Ce quota est saturé depuis des années (plafond de 250000 mouvements annuels). Lorsque les slots sont mal utilisés (moins de 80% sur l'ensemble de la saison), ils sont perdus, ainsi que le quota qui va avec. Lorsque plusieurs slots sont perdus et pas nécessairement d'un seul opérateur, on constitue un « pool » qui sera redistribué. Depuis quelques saisons, des slots ont été perdus par différentes compagnies (Céleste, qui n'a jamais opéré, ou Lufthansa). La taille du pool pour 2025 équivaut à 8112 mouvements, c'est à dire 11 A/R quotidiens. C'est donc à Cohor que revient la charge d'attribuer le quota, les critères étant strictement définis au niveau européen.

Un pool de slots doit être distribué à hauteur de 50% à de nouveaux opérateurs (ou ne dépassant pas au moment de la candidature 5% de la capacité de l'aéroport). L'autre moitié peut être donnée aux opérateurs historiques. Pour les « nouveaux entrants » et pour les « opérateurs historiques / non nouvel entrant », plusieurs critères servent à discriminer les compagnies : l'unicité/originalité du réseau proposé, le taux d'utilisation des slots actuels (pour les opérateurs historiques), la capacité de la compagnie à honorer ses créneaux ou encore le caractère répété de la demande pour obtenir du quota lors des précédents « pools » ... Les créneaux obtenus en « nouvel entrant » doivent alors être opérés sur la destination annoncée pour une durée de 2 ans, avant d'être historisés et utilisables sur une autre destination. Cela évite les effets d'aubaine à promettre une destination très originale pour améliorer la qualité de sa candidature et en changeant d'avis une fois le slot obtenu. Cette subtilité n'existe pas pour les opérateurs historiques.

Découvrir les créneaux attribués : <https://www.cohor.org/>

Administration, gestion, comptabilité, fiscalité 35 ans, un vaste champ d'expertise à votre service

Deux nouvelles offres en 2025



Vous exercez une activité libérale

Nous vous accompagnons dans l'analyse et la gestion de votre fiscalité
Examen de conformité fiscale (ECF)



Vous partez en retraite et souhaitez vous installer en consultant indépendant

Nous vous accompagnons dans le lancement de votre activité

Cotisation annuelle : Classique ou Premium : 200 euros TTC / Micro BNC : 60 euros TTC

AGIL
Association de Gestion des Intérêts des Libéraux

Pascal Rigaud, Président Fondateur - Expert Comptable - ESCP - MBA Insead
9 bis rue Montenotte, 75017 Paris. Tél : 01.40.68.78.78
Email : info@agil.asso.fr - Siteweb : www.agil.asso.fr

Taxe de Solidarité sur les billets d'avion, précisions d'Air France

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, le gouvernement français a déposé un amendement prévoyant d'augmenter très significativement la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) applicable à tous les vols au départ de France. Cette taxe, instaurée en 2006, porte sur les passagers et est collectée par les compagnies aériennes pour le compte de l'Etat Français.



Cette augmentation massive et inédite s'appliquerait pour tout voyage effectué à compter du 1er janvier 2025, y compris pour les billets émis avant le vote de la loi de finances 2025. Ainsi, les compagnies aériennes devraient verser cette taxe à l'Etat Français pour tout voyage effectué à compter du 1er

janvier 2025, qu'elles en aient collecté ou non le montant au préalable auprès des clients. Pour Air France-KLM, devoir verser à l'Etat Français une taxe non collectée représenterait une perte de plusieurs dizaines de millions d'euros. Pour éviter cette situation, le Groupe Air France KLM a décidé, le 24 octobre 2024, de répercuter par anticipation cette hausse sur les billets vendus pour des voyages à compter du 1er janvier 2025, et ce sans attendre l'adoption définitive du projet de loi de finances. Le barème utilisé est celui figurant dans l'amendement déposé par le gouvernement français dans le cadre du projet de loi de finances 2025. En cas de modification du barème, d'abandon ou de rejet de l'amendement, les compagnies du Groupe procéderont à une régularisation pour que le montant collecté soit égal au montant effectivement dû au titre de la TSBA.

PART DE LA TAXATION

En savoir plus sur la part de la taxation dans le prix des billets d'avion : [la décomposition du prix d'un billet d'avion](#)

Barème appliqué par Air France, KLM et Transavia depuis le 24 octobre 2024 (tel que défini par l'amendement déposé par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2025) :

- ▶ pour les vols domestiques (y compris DOM), les vols intra-UE et au sein de l'EEA, le montant collecté au titre de la taxe de solidarité sur les billets d'avion est ainsi passé de 2,63€ à 9,5€ pour les cabines Economy et Premium et de 20,27€ à 30€ pour la cabine Business.
- ▶ pour les autres vols de moins de 5500 km, il est passé de 7,51€ à 15€ pour les cabines Economy et Premium et de 63,07€ à 80€ pour les cabines Business et La Première.
- ▶ pour l'ensemble des vols au-delà de 5500 km, le montant collecté est passé de 7,51€ à 40€ pour les cabines Economy et Premium et de 63,07€ à 120 € pour les cabines Business et La Première.

L'application de ce barème est visible dans le détail du prix du billet d'avion.



Picasso en Cargo !



L'expertise d'Air France Cargo n'est plus à démontrer en matière de transport d'œuvres d'art. Chaque année, la compagnie se voit confier des objets rares pour des acheminements partout dans le monde. Fin 2024, pas moins de 289 œuvres de Picasso ont emprunté un avion Air France pour rallier les Etats-Unis et une exposition exceptionnelle.

De Paris à Cleveland

Une exposition intitulée "Picasso and Paper" se tient au Museum of Art de Cleveland aux Etats-Unis depuis le 8 décembre.

La majeure partie des œuvres exposées est issue du musée national Picasso de Paris, qui a déjà fait appel à Air France par le passé, notamment en 2022 pour une exposition à Los Angeles. Cette opération d'envergure, initiée avant la crise Covid, s'est concrétisée, fruit des efforts conjugués des musées national Picasso et d'Art de Cleveland, du prestataire LP Art et d'Air France Cargo. LP Art est un prestataire spécialisé dans le transport d'œuvres d'art collaborant fréquemment avec Air France cargo.

Les 289 œuvres, comprenant tableaux, sculptures et dessins, ont été transportées en cinq vols vers Chicago tout au long du mois de novembre, 2 full freighters et 3 avions passagers. Afin de répondre au cahier des charges strictement défini par les musées et de garantir un transport haut-couture de cette collection inestimable, LP Art et AF Cargo ont travaillé de concert. LP Art s'est chargé de l'emballage et de l'acheminement des œuvres jusqu'à la gare cargo, puis AF Cargo a pris le relais pour

les formalités douanières et les opérations aériennes. Le conditionnement s'est fait en caisses de bois hermétiques, résistantes aux variations de températures des soutes, de différents formats suivant le type d'œuvre. Pour l'anecdote, la plus grande caisse, contenant le célèbre tableau "Femmes à leur toilette", mesurait plus de 5 mètres sur 3 mètres en raison des dimensions impressionnantes de l'œuvre. Elle ne pouvait donc voyager qu'à bord d'un tout-cargo.

Les équipes d'Air France Cargo possèdent l'expertise nécessaire pour toutes les étapes de ce type de transport, de l'ingénierie aux démarches douanières, de la conception des palettes au monitoring et à la sécurisation. Pour chaque expédition, les représentants de LP Art et les personnes du musée national Picasso ont assisté à la palettisation et au chargement au cœur de la gare cargo, accompagnés des collaborateurs Air France, attentifs à répondre à leurs demandes.

Les œuvres ont voyagé en toute confidentialité et sécurité. Air France Cargo a rempli sa mission, contribuant ainsi à sa façon au rayonnement de la culture de la France de par le monde !

Kilimandjaro



Air France poursuit la diversification de son réseau long-courrier et a inauguré en novembre dernier la ligne Paris - Kilimandjaro. Second aéroport de Tanzanie, il offre un accès privilégié au parc national et au sommet du même nom, culminant à 5.895 mètres. Une nouvelle route opérée 3 fois par semaine par la compagnie.

Lundi 18 novembre 2024 à (23h55) heure locale, l'Airbus A350-900 d'Air France posait ses roues sur le tarmac de Kilimandjaro, après son vol inaugural au départ de Paris-Charles de Gaulle.

Le vol AF877 avait d'abord fait étape à Zanzibar, également en Tanzanie. Air France opérera cette nouvelle route 3 fois par semaine les lundis, mercredis et samedis en Airbus A350-900 d'une capacité de 324 sièges (34 en cabine Business, 24 en Premium Economy et 266 en Economy).

Cette liaison circulaire Paris-Zanzibar-Kilimandjaro vient remplacer la liaison Paris-Zanzibar-Dar Es Salam assurée auparavant par Air France. Dar Es Salam continue d'être accessible via Amsterdam, la capitale tanzanienne étant desservie par KLM 6 fois par semaine.

Kilimandjaro, entre neige et savane

Surnommé le Toit de l'Afrique, le Mont Kilimandjaro est la plus haute montagne du continent. Il possède trois principaux pics volcaniques : le Mawanzi, le Kibo et le Shira, et offre de multiples itinéraires aux amateurs de randonnée. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le parc national du Kilimandjaro est également le point de départ idéal pour un safari au Kenya ou en Tanzanie. La région offre des paysages variés avec une grande diversité d'espaces animales et végétales, dans un environnement préservé.

Horaires des vols (en heure locale)

► AF877 : départ de Paris-Charles de Gaulle à 10h10 les lundis, mercredis et samedis, arrivée à Zanzibar à 21h10. Départ de Zanzibar à 22h55, arrivée à Kilimandjaro à 23h55 (le même jour).

► AF877 (même numéro) : départ de Kilimandjaro à 01h25 les mardis, jeudis et dimanches, arrivée à Paris-Charles de Gaulle à 08h50 (le même jour).

Le détail du programme de vols et les tarifs sont consultables sur [airfrance.com](https://www.airfrance.com).



Saint-Exupéry, aviateur devenu écrivain...



Illustration partielle table de B. Lamotte avec préfigurations du *Petit Prince*

Ces dernières années des expositions ont été dédiées à Antoine de Saint Exupéry, accompagnées de nombreux articles commentant ses œuvres et surtout sa vie compliquée et mystérieuse. L'actualité s'impose, avec la célébration de l'anniversaire de l'édition du *Petit Prince* en 2023 et, cette année, le souvenir de "son dernier vol, sans retour" le 31/07/44.

Le mythe d'Antoine de Saint-Exupéry, comme toute légende, peut s'éloigner de la vérité... Nous vous proposons de rappeler les principales étapes de sa vie d'écrivain, dont la source d'inspiration est l'aviation.



Antoine de Saint-Exupéry élève pilote

1917

Saint-Exupéry échoue au concours de l'Ecole Navale. Il s'inscrit auditeur aux Beaux-Arts et fait la connaissance de Bernard Lamotte, artiste peintre illustrant " *Pilote de guerre* ". Ils se retrouveront à New York en 1941. La table de son restaurant portant des dessins d'Antoine de Saint-Exupéry préfigure le *Petit Prince* et restera un témoignage précieux.

1921

Antoine de Saint-Exupéry effectue son service militaire dans l'aviation. Elève officier de réserve, il est breveté pilote en 1922. Démobilisé en 1923, il travaille chez un concessionnaire de camions.

1926

Embauché à la Compagnie Aérienne Française comme pilote intérimaire, Antoine de Saint-Exupéry est présenté deux mois après à la Cie Latécoère par un de ses anciens professeurs. Il est embauché par D. Daurat qui détecte chez ce candidat, malgré son expérience limitée du vol, des qualités relationnelles utiles dans l'exploitation. Il est alors affecté à la ligne Montaudran-Saint Louis.

1927

Nommé chef de l'aéroplice de Cap Juby, il y gère l'escale et les relations avec les militaires du fort espagnol et les tribus maures face aux prises d'otages. C'est dans cet environnement isolé qu'il rédige son premier roman « *Courrier Sud* ».

1929

Buenos Aires - Directeur de l'exploitation d'Aeroposta Argentina, il contribue au développement de la ligne en Patagonie. Mermoz défriche la Ligne des Andes, Guillaumet assurant la traversée de la cordillère plus de 300 fois. Cette affectation, étant en contact avec de nombreux héros de la Ligne, lui permet d'écrire « *Vol de Nuit* » publié en 1931.

1931

De retour à Paris, St Ex démissionne de l'Aéropostale, en dépôt de bilan. Période délicate de sa vie, pilote d'essai/réception d'hydravions aux usines Latécoère mais de courte durée à la suite d'accidents. Non repris comme pilote par AF, il tient des conférences de propagande, mais cette mission de pigiste lui déplaît. Il écrit à sa mère « se sentant bien qu'en vol dans le ciel pour méditer, rêver en toute plénitude ».

1935

Il participe avec son Caudron Simoun personnel au rallye Paris-Saïgon, sur les traces de Japy (voir article rubrique Aéro) mais s'écrase dans le désert où il est recueilli par des nomades. Cette aventure lui inspire la rédaction du « *Petit prince* ». En 1938 : il réalise une tentative de raid vers la Terre de feu, pendant laquelle il subit un accident très grave dont il aura des séquelles durables.

1939

Le capitaine de réserve Saint-Exupéry est rappelé et rejoint l'escadrille de reconnaissance 11/33, participant à des missions photos en guerre. Période durant laquelle Saint Exupéry apprécia la vie fraternelle en groupe et la camaraderie. Démobilisé en 1940, il écrit « *Pilote de guerre* » publié en 1942 aux USA sous le titre « *Flight to Arras* » et illustré par B. Lamotte.

Démobilisé en 1940, il rejoint New-York en 1941. Tenant à sa liberté, au-dessus de la mêlée, refusant d'entrer dans les querelles entre français, il ne rejoint pas les Forces Françaises Libres. Rédaction du « *Petit Prince* », publié en 1943, illustré par lui-même.

En 1943 il veut participer à la libération de la France et sollicite ses amis militaires américains pour l'aider à rejoindre Alger et les forces combattantes françaises sous commandement américain. A force de ténacité, un général américain l'autorise à rejoindre ses anciens camarades et son escadrille 11/33 de 1939. Il est autorisé malgré son âge et son état de santé, à faire quelques vols à titre personnel en Lockheed P-38 Lightning. Il disparaît le 31 juillet 1944, « vol sans retour ».

En conclusion, nous vous recommandons de relire ces 4 principaux romans qui sont toujours d'actualité avec leurs messages d'humanisme et de fraternité... Pour en savoir plus sur sa vie, nous conseillons les ouvrages écrits par des contemporains de St Ex, en particulier P. Chevrier "Saint Exupéry" paru en 1949 (nom d'auteur de Nelly de Vogüé) et les "cinq visages de St Ex" du Dr Péliissier (1955) sans oublier les 7 tomes d'Icare, revue publiée sous la direction de Jean Lasserre, conservateur Musée AF, documentations de référence. Des archives de Nelly de Vogüé sont déposées à la BNF mais consultables qu'en 2053. Restons-en à la qualité des écrits de Saint Exupéry... « Le Prince a rejoint sa Citadelle », conclusion du dernier livre de Chabert dédié à St Ex.

■ **Bernard POURCHET**



Antoine de Saint-Exupéry jeune pilote à la Compagnie Aérienne Française

Photos : Collection Musée Air France



Un avion d'Air France, une histoire : le Breguet Deux-Ponts



Le Bregouze, la daurade, le Jonas, Nanar ...les surnoms donnés par les personnels d'Air France au Breguet Deux-Ponts sont nombreux, montrant par la même un attachement à cet avion particulier. Bien connu des passionnés d'aviation par sa silhouette caractéristique et unique, ce bien né mais mal aimé a dû franchir de nombreux obstacles et réticences avant de se faire accepter au sein de la grande famille de la flotte d'Air France. Reprenant

des dessins datant de 1936, le constructeur Louis Breguet lance en 1945 l'étude d'un avion quadrimoteur équipé de deux niveaux, pesant 48 tonnes et dédié au transport de passagers et de fret. Le premier Breguet Deux-Ponts, de type 761, décolle de Villacoublay le 15 février 1949 aux mains du pilote d'essais Yves Brunaud. Trois appareils de type 761 S vont suivre. Dans le même temps Air France est soumise à une forte pression de sa tutelle pour s'équiper du nouveau Breguet, mais la compagnie n'est pas convaincue par les performances de l'appareil et encore moins par son prix d'achat qu'elle juge trop élevé. Finalement Air France commande 12 exemplaires de la version 763 en juillet 1951, le premier étant livré le 27 février 1953, immatriculé F-BASP.

Malgré tout, ces avions vont trouver leur place dans la flotte en se spécialisant sur trois types d'activités et de réseaux :

L'axe méditerranéen

Premier réseau, l'Algérie est à l'époque encore française et cet axe de trafic représente alors 20 % du total de l'activité compagnie. Grâce à son rayon d'action, sa capacité et sa modularité d'emport, le Bréguet devient incontournable sur l'axe Paris/Province/Alger. Les machines sont attachées à la base d'Alger, qui compte près de 2000 agents, dont 300 navigants techniques et commerciaux.

Le réseau saharien

Véritable bête de somme, le Deux-Ponts se révèle indispensable au Sahara où ses capacités et son adaptabilité font merveille. C'est la grande époque de la recherche pétrolière dans le sud algérien et le Breguet 763 devient un maillon essentiel de la chaîne logistique. Il transporte, au plus près des zones de forage et des puits en activité, matériel et personnels.

Le transport de fret

Enfin, après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il faut trouver de nouveaux usages pour le quadrimoteur. Six machines sont alors converties en cargo, devenant des Breguet Universel, pendant que les six autres sont vendus à l'Armée de l'Air.

Le dernier vol officiel d'un Deux-Ponts d'Air France a lieu le 31 mars 1971, aux mains du commandant Van Deinse et de son équipage, à l'occasion d'une desserte cargo vers Londres Heathrow. Ne subsiste aujourd'hui de cette flotte de 12 appareils que le F-BASS, conservé sur le terrain de Fontenay Tresigny (77). Propriété de l'aéroclub de Chaubuisson, il est depuis plus d'un demi-siècle exposé aux intempéries et le vieux serviteur résiste de moins en moins bien aux outrages du temps... Les lecteurs de Présence qui souhaitent en savoir plus pourront bientôt se procurer, sur le site Air France Shopping, notre ouvrage sur cet avion emblématique. Notre premier tirage ayant vite été épuisé, un retraitage est en effet en cours.

Vols transcontinentaux USA : une époque américaine

A partir d'une introduction de Francis Scott Fitzgerald



Dans le premier chapitre de son roman « Le dernier nabab » (the last tycoon), paru après sa mort en 1941 mais dont l'action se déroule en 1935, la jeune héroïne, Cecilia Brady, fille d'un acteur célèbre d'Hollywood

entame un voyage aérien qui va se révéler mouvementé entre New York et Los Angeles, avec une escale imprévue et prolongée à Nashville (Tennessee) à cause d'une tempête qui remonte la vallée du Mississippi. Après d'autres péripéties, l'avion finit par se poser sur l'aéroport de Glendale : « La lune californienne se levait au-dessus du Pacifique alors que l'avion se posait sur les pistes de l'aéroport de Glendale dans la nuit tiède ». Fitzgerald ne mentionne pas le type d'avion utilisé mais il s'agit vraisemblablement d'un Boeing 247 de United ou d'un DC2 de TWA.

Le défi des vols transcontinentaux « coast to coast »



Dès les débuts de l'aviation, la traversée du continent américain d'est en ouest est apparue comme un challenge majeur,

d'abord sportif puis économique. Un certain Galbraith Perry Rodgers fut le premier à relever le défi avec succès en reliant Brooklyn à Pasadena en 49 jours et 82 heures de vol effectif, en atterrissant le 5 novembre 1911. Mais l'enjeu était surtout économique : le train, malgré les progrès réalisés met alors encore 5 jours au mieux pour parcourir les 4500kms (2800 miles) de New-York à Los Angeles et tout gain de temps est appréciable pour relier les deux pôles économiques du pays ! Les premiers vols commerciaux démarrent dans les années 20, avec des contrats de l'US Postal Office puis des vols hybrides combinant air (de jour) et rail (de nuit) sont proposés aux passagers :

ainsi Transcontinental Air Transport (dont Lindbergh est actionnaire) propose en 1929 une liaison en 48 heures !

Les choses s'accroissent dans les années trente grâce aux progrès des avions :

- ▶ En 1932, 1^{ER} vol programmé en 28h sans changement d'appareil
- ▶ 20h en 1933, avec le B247 de United
- ▶ 17h et 3 escales en 1934 avec le DC2 de TWA (20h West Bound)
- ▶ En 1936, l'introduction du DC3 permet des vols avec deux escales.

Les 1^{ERS} vols non-stop (East bound compte tenu des vents dominants), n'auront lieu qu'après la guerre et encore de façon aléatoire jusqu'aux premiers vols nonstop réguliers dans les deux sens en 1953 grâce à l'arrivée du L1049 Super Constellation. Ainsi l'épisode décrit par F.S Fitzgerald se situe à une période intermédiaire et finalement encore primitive des vols transcontinentaux.

Fitzgerald visionnaire ?

L'auteur s'était révélé précurseur en saisissant le fossé que ce mode de transport allait creuser dans le pays en décrivant l'étape forcée dans le Tennessee : « *Dans les gros avions transcontinentaux, nous étions les riches habitants de la côte qui descendaient désinvoltes de leur nuage au beau milieu de l'Amérique* », ce que sociologues et politologues décrivent aujourd'hui comme le syndrome des « fly-over states », ces états qu'on ne fait que survoler, ce qui se traduit entre autres dans les choix électoraux. Fitzgerald donc toujours d'actualité, de quoi nous inciter à le lire ou le relire !

■ **Bernard BAZOT** assisté de **Audrey BENHAMOU**

* Glendale Grand Central Airport ; mis en service dans les années 20, à mi-chemin entre Pasadena et Santa Monica fut le point de départ des premières liaisons transcontinentales.

F.S Fitzgerald (1896-1940) est l'auteur de plusieurs classiques de la littérature américaine dont « *Gatsby le magnifique* ».

Photos : Boeing 247 et Breguet (p. gauche) Collection Musée Air France.



Pour débiter cette nouvelle année, c'est sous l'angle des Arts que nous avons choisi de publier quelques portraits, et notre communauté est riche de nombreux talents. Nous sommes heureux de vous les faire découvrir »

Hélène Baudu-Congost - *Passionnée d'art dès ma jeunesse !*



Depuis plus de 25 ans, ma passion pour la peinture ne cesse de grandir. Passionnée d'Art dès ma jeunesse, j'ai fait mes premières armes au sein de l'atelier des Beaux Arts de Rémy Peyranne à Toulouse. Mes toiles s'imprègnent des villes que je traverse, de Paris à Venise, des USA à la Normandie, ma palette riche en couleurs m'a fait redécouvrir les monuments et les rues que je côtoyais parfois sans les voir. Coloriste adepte de la figuration libre, j'ai obtenu le 1er prix des créateurs du Sud-Ouest à la fin des années 90, puis le prix du salon d'automne à Chicoutimi au Québec... C'est maintenant au cœur du Calvados que j'exerce cette passion. Mon travail imprégné de lumière me permet depuis toutes ces années d'éclairer mon chemin, sans me laisser affaiblir par les obstacles.

Mon époux, Georges, délégué au sein de l'ARAF, est partie prenante à la découverte de lieux qui inspirent mon processus créatif.

Hélène Baudu-Congost facebook pageperso : HeleneArtcolors - Instagram : heleneartcolors

Peggy Erraki - *Atelier retour à la terre, création céramique*



Céramiste à Villers sous Chalamont un petit village du Haut Doubs dont je suis originaire, je partage ma vie entre la création, les salons, les expositions et ma vie de famille. J'ai débuté ma carrière de PNC en 1997 chez AOM, je sculptais déjà en escale, la valise était souvent très lourde au retour ! En 1999, je poursuis chez Proteus Airlines (filiale d'AF devenue Régional puis HOP). J'emportais toujours de la porcelaine et sculptais des bijoux pour les cuire dans mon atelier. Cette activité de création, je prévoyais de la développer une fois en retraite. En 2021, je saisis l'opportunité d'un PDV pour anticiper ce rêve ! Suivie par la SODESI dans le cadre d'une création d'entreprise, l'équipe m'annonce fin 2022 que mon entreprise sera récompensée lors

de la soirée des entrepreneurs : très belle soirée lors de laquelle Mr Alain Guétrot, Président de L'ARAF, offre à chaque lauréat une année d'adhésion à L'ARAF. Très touchée d'être accueillie dans cette famille post aérien, j'ai depuis renouvelé mon adhésion, participé aux rencontres régionales de Bourgogne Franche Comté et rencontré des personnes passionnantes et passionnées par leur ancien métier et nouvelles activités. Il existe une vie après notre vie dans l'aérien et grâce à L'ARAF nous avons toujours un pied dans nos avions ! Merci à toute l'équipe de ma région et à L'ARAF.

Découvrir mon travail de créatrice sur : www.atelierretouralaterre.com - Egalement sur mon blog <https://atelierretouralaterre.blogspot.com> - Les réseaux Facebook : www.facebook.com/peggybijouxsculpture Instagram : www.instagram.com/Atelierretouralaterre

Laurent Petitmangin

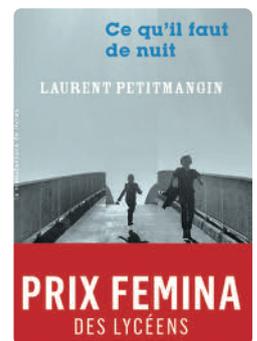
De la littérature aux salles obscures " *Ce qu'il faut de nuit* " de Laurent Petitmangin, adapté au cinéma

©Pascal Ito



Laurent débute sa carrière chez Air France comme responsable de la communication pour l'escale de CDG. Son premier patron (qu'il ne remerciera jamais assez) lui confie, entre autres, la rédaction de la documentation de l'escale. Une première entrée dans le monde de l'édition, quand les traitements étaient encore balbutiants, avec une quinzaine d'épais classeurs à rédiger ! Belle école de rigueur... Quelques années après, un collègue, lui-aussi issu de CDG, lui montre la voie de l'écriture de romans. Le début d'une

longue quête. Qui se conclut un matin d'octobre 2019 à Amsterdam, dans les locaux de KLM, par l'appel impatient d'un éditeur : il a reçu l'avant-veille *Ce qu'il faut de nuit* et *Ainsi Berlin* et décide de les publier tous les deux. Le reste est un bel alignement de planètes : *Ce qu'il faut de nuit* est vendu à l'étranger avant sa parution en France, remporte de jolis prix littéraires, pour être finalement mis à l'écran par les sœurs Coulin (*Jouer avec le feu*, janvier 2025, prix d'interprétation masculine pour Vincent Lindon à la Mostra). Suivent *Les Terres animales* en 2023 et *Infiltré*, chez Actes Sud Jeunesse en 2024.



Marie Dague

"*Les nombreux voyages de mon enfance ont nourri mon imagination ...*"



Je suis artiste et mon histoire est liée à Air France, où mon père était pilote. Les nombreux voyages de mon enfance ont nourri mon imagination et éveillé en moi le désir de devenir navigante. Malgré des études en école d'art et un diplôme de styliste j'ai intégré cette belle compagnie, où j'ai exercé pendant 26 ans un métier enrichissant pour ma créativité, toujours accompagnée de mes carnets de dessin. Il y a quelques années, j'ai quitté Air France pour me consacrer à l'art. Peintre et illustratrice, j'ai réalisé plus de vingt expositions, dont une au siège Air France. Mes carnets continuent d'inspirer mes toiles, qui expriment de manière intuitive l'essence même de l'individu. Parallèlement, j'ai animé des ateliers artistiques valorisant l'expression personnelle. Ces expériences m'ont orientée vers l'art-thérapie.

Après une formation, j'ouvrirai prochainement un cabinet d'art thérapeute dans mon atelier. Mon parcours de navigante a nourri mon inspiration et enrichi ma vision humaine.

Découvrir mon travail d'artiste sur Mad Marie Dague :

Instagram : www.instagram.com/madmariedague - LinkedIn : www.linkedin.com/in/mad-marie-dague



En cette fin d'année nous nous envolons en vous proposant des ouvrages dédiés à l'histoire de l'aviation, ses aviateurs et avions de légendes. Nous espérons vous présenter en 2025 des ouvrages d'adhérents de L'ARAF.



1 « Paris à la conquête du ciel », des ballons aux avions, 150 ans d'exploits et d'inventions, par Frédéric Borel »

Cet ouvrage se présente comme un guide pratique et agréable permettant de (re) découvrir dans Paris et sa région 150 ans des débuts de la conquête de l'air avec les ballons, les découvertes techniques, les premiers vols d'aéronefs, les ateliers de construction, les champs d'aviation départ des records et raids... N'oublions pas Paris berceau de la conquête de l'air... *Edition Parigramme.*

2 « ICARE 271 décembre 2024 Mission basse altitude tout temps en MIRAGE III E »

ICARE nous propose régulièrement des articles historiques inédits, dans ce numéro les thèmes évoqués sont essentiellement contemporains : le Mirage III (1956), le Conqair Pogo effectuant la première transition vol vertical-horizontal en 1954, la compagnie franco-allemande Euro-Berlin assurant la desserte de Berlin et des villes d'Allemagne de l'ouest de 1988 à 1994. Le dossier Mirage III évoque grâce à de riches témoignages le développement de l'appareil, ses versions aptes aux missions polyvalentes, contribuant au succès des avions Dassault et précurseur du Mirage 2000 puis du Rafale. Son historique et son utilisation opérationnelle est évoquée et illustrée : www.revue.commassa.

3 « Ailes de guerre et Ailes d'espoir »

Neuf aventures aériennes aux quatre coins du monde de Philippe Boscardin.

L'auteur, après une carrière variée de pilote à travers le monde, évoque des aventures aériennes vécues lors de ces dernières années, rappelant le courage et la compétence des équipages volant sur des avions de légende (B26, Corsai, Mustang, Skyraide, Vulcan, Crusader, F84...). Le contexte historique de ces interventions parfois oubliées est aussi expliqué (Berlin, Cuba, Suez, Malouines, Laos, Biafra, Cuba, Tchad...éditions www.skyshejlf.eu

4 « Le Lockheed C130 Hercules »

Le DC3 ayant battu le record du monde d'avions de transport civil et militaire construits, le Lockheed C-130 Hercules est le premier avion construit spécifiquement pour le transport militaire. Après son 1er vol en août 1954, 2600 avions construits équipent 75 forces aériennes sur cinq continents plus des compagnies. Cet appareil est toujours produit 70 ans après son 1er vol. Ce livre expose l'histoire de cette épopée et passe en revue les principales forces aériennes européennes équipées de cet appareil performant et polyvalent dont l'Armée de l'Air française exploite une flotte de 25 appareils. Ouvrage documenté et agrémenté de nombreuses illustrations. Éditions www.skyshejlf.eu - de Xavier Capy.

Évoquons les dernières émissions de timbres-poste aérienne, la découverte d'une épave de Breguet XIV et la remise de prix littéraires d'ouvrages parrainés par le Musée Air France.

Timbres-poste aérienne

Avec l'affranchissement informatisé, l'émission de timbres est limitée. Dernières parutions.

Chasseur Dewoitine D1 - Premier avion métallique avec des ailes cantilever. E.Dewoitine, après avoir dirigé la chaîne d'assemblage sous licence des Salmson 2A2 aux usines Latécoère, créa en 1920 la Société des avions Dewoitine à Toulouse Saint Eloi et Francazal, qui conçoit et fabrique ses propres appareils. Ces établissements nationalisés deviendront Sud Aviation puis Airbus. (Voir les livres de R.Danel et Docavia).



Commandant René Mouchotte (1914-1943) - Un des premiers pilotes français rejoignant Londres en 1940. Engagé dans la Royal Air Force, il participe à la bataille de Londres et à la création de la 1ère escadrille des Forces Aériennes Françaises Libres « Alsace ». Compagnon de la Libération, il meurt au combat. Voir « *Carnets de vols de Mouchotte* ».

André Japy (1904-1974) - Industriel, pilote de raids, il multiplie les exploits et records de distance dans l'entre-deux-guerres. Ces vols permettent de défricher de nouvelles lignes et de tester des performances. Surnommé le Lindberg français, il effectue en 1933 un raid de 9400 km autour de la Méditerranée et des vols records vers l'Indochine et le Japon. Il vole sur des Caudron-Renault Simoun, monomoteur et utilisés par d'autres pionniers dont Maryse Bastié. Seule à bord, elle réussit la traversée de l'Atlantique Sud aller et retour. Saint-Exupéry, après l'Aéropostale, tenta vainement de battre le record de Japy sur Paris-Saigon (voir article sur Saint-Exupéry).



Chronique Musée Air France

Prix littéraire Aéro-Club de France 2024, Thierry Pommier, ex-cadre PNC Air Inter et Air France, obtient le prix « Coup de cœur » pour son ouvrage écrit, dédié à Max Hymans (Présence n° 214). Voir la liste des prix sur www.aeroclub.com

Médaille de l'Académie Air et Espace 2024, Maryla Boutineau est récompensée pour son ouvrage « *Les femmes dans les nuages* », retraçant la participation des femmes à la conquête de l'air (Présence 211 et 216).

Fêtes aériennes, expositions 2025 : nous présenterons dans les sites de l'ARAF et du Musée AF, les principales manifestations prévues. Événement principal : **Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget** du 16 au 22 juin. Salon ouvert au public le week-end de clôture pour les présentations en vol.

Archéologie aéronautique : découverte de vestiges d'un Breguet XIV



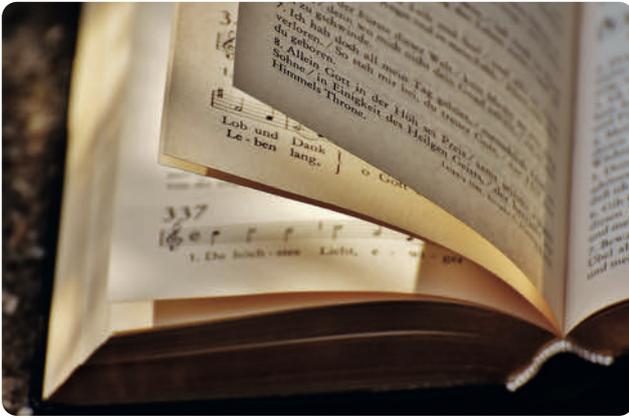
L'association Aérorecherche, présidée par G.Collaveri, développe la recherche de vestiges aéronautiques. Des éléments d'un Breguet XIV postal disparu le 6 novembre 1924, ont été retrouvés près de Cabrerolles (34). Dont des éléments du moteur datant de 100 ans. www.aerorecherche.fr

■ **Bernard POURCHET**



ET POURQUOI PAS LA SAGESSE... AVEC L'AGE ?

« Sois sage comme une image » ! Combien de fois, jeunes, avons-nous entendu cette injonction ! Pourrions-nous encore l'entendre aujourd'hui ?



A l'évidence, à voir des ados collés à leurs Smartphones, consultant à une vitesse de défilement inouïe des images parfois violentes, où se trouve le lien de l'image avec la sagesse ? Et avec pour résultat des désordres émotionnels, un sommeil perturbé, la sédentarité... !

En quoi consiste la sagesse pour ceux du 3ème âge, face aux maux de la société ? La santé est primordiale et elle pose parfois des problèmes que seule la médecine peut résoudre. Mais une sagesse à préserver, c'est celle de notre esprit et de notre acceptation que le monde ne sera jamais parfait. Écoutons sur ce sujet l'approche des philosophes d'hier et d'aujourd'hui.

Pour Epicure, la sagesse, c'était d'abord éviter les tourments de la vie publique et surtout rechercher le bonheur et le plaisir avec la prudence face aux tentations diverses pour atteindre ainsi le repos de l'âme. Dans le même esprit, Sénèque préconisait de mener sa vie sous la conduite de la raison, et elle sera longue pour qui en prônera les vrais valeurs. Pour Epictète aussi, ces dernières permettent de maîtriser ses jugements et d'atteindre ainsi l'ataraxie, soit la tranquillité de l'âme. Montaigne, lui, définissait ainsi l'approche de la sagesse :

1. Accepter l'idée de la mort, donc de vieillir, puis vivre et jouir de l'instant vécu ! Fuir l'insatisfaction et la nostalgie ! Maîtriser ses émotions, ne pas être l'esclave de ses affects !

2. Se connaître soi-même, par un travail d'introspection sur ses réactions instinctives, puis se recentrer sur ses priorités et valeurs. D'où le titre « Essais », pour bien préciser qu'il s'agissait de tentatives permanentes pour évoluer !

3. Porter de l'attention vers les autres, favoriser la culture de l'amitié, rester en paix avec soi-même pour mieux vivre ensemble. Nietzsche, penseur allemand : donner du sens à sa vie, c'est ne pas revivre par la pensée les aspects négatifs de son passé ou de ses mauvaises expériences et plutôt revoir cela avec une certaine légèreté, un certain recul.

Frédéric Worms, directeur du centre national d'étude de la philosophie, considère que l'art de la sagesse, c'est celui de parvenir au bonheur par les seuls moyens de la raison humaine. C'est un savoir philosophique qui ne peut se concrétiser que par l'exercice de la pratique !

Pour Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, l'évolution technocratique de la société d'aujourd'hui valorise davantage la jeunesse que l'expérience des anciens. Mais il faut préserver ses capacités mentales et physiques, rester connecté dans tous les sens du terme, s'ouvrir à toutes choses, bien mesurer les enjeux et la réalité des situations pour garder alors le recul nécessaire à relativement bien vivre dans ce grand théâtre de l'affrontement du monde, et pour avoir le droit d'être enfin... Soi !

Savoir aimer les êtres et la vie, garder toujours un sourire bienveillant, pratiquer la tolérance, et au bout, c'est la sagesse récompensée ! Et pourquoi ne pas rester sur l'ambiance des JO, où l'esprit de fête nous entraînait dans un climat de sagesse, permettant de bien vivre de belles confrontations ?

Hubaraf, vous connaissez ?

C'est notre nouvelle plateforme de communication, centre de toutes les informations concernant notre association : site web, inscriptions aux événements, aux voyages, actualités Air France... Toute nouveauté nécessite un temps d'adaptation pour vous, comme pour les bénévoles de l'ARAF, alors amusez-vous à « surfer ». Pour naviguer facilement sur le site, vous devez d'abord vous connecter. Le nom du site est www.laraf.fr. Attention, il n'y a pas d'apostrophe, laraf est en un seul mot.

► S'identifier

Pour vous identifier, inscrivez votre adresse mail, (celle que vous avez communiquée à l'Araf), si vous en avez changé, contactez l'accueil au 01 79 35 17 31 ou par mail à accueil@laraf.fr

Une fois votre adresse mail rentrée on vous demandera un mot de passe. Faites alors mot de passe perdu et vous recevrez un lien pour le choisir vous-même.

► Surfer

Une fois connecté, rien de plus simple que de cliquer sur les différentes rubriques et vous laisser guider. Utilisez le petit crayon à droite de votre nom et n'oubliez pas d'enregistrer vos modifications en fin de page.

Ce que vous pouvez mettre à jour :

- votre profil, votre état civil, dans **Identité / Informations personnelles**,
- votre adresse postale, téléphone et adresse mail dans **Coordonnées personnelles**, ...
- votre situation en cours dans **Informations professionnelles**,
- votre historique de carrière dans **Historique professionnel** : rectifiez et complétez votre historique de carrière en précisant dates de début et de fin d'activité,
- vos domaines de compétences dans **Compétences**.

► Cotiser

Vous pourrez vous assurer de la mise à jour de votre cotisation et payer en ligne avec votre carte visa ou American Express.

► Réseauter

Partez à la recherche de vos anciens collègues ou amis dans l'annuaire que vous trouverez sous la rubrique association. Vous pourrez envoyer directement un message à la personne que vous souhaitez contacter. N'hésitez pas à dérouler les pages jusqu'en bas, surtout pour y voir tous les événements et actualités, il peut y avoir plusieurs pages.

► Comprendre l'architecture du site

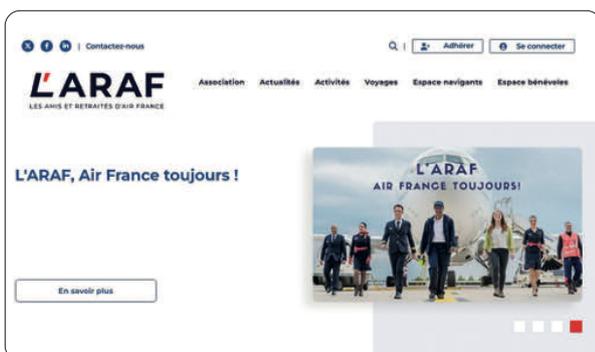
Toutes les rubriques d'informations de L'ARAF sont en haut de la page du site, vous pouvez y revenir à tout instant, elles se déclinent en onglets pour mieux vous informer. Pour plus de personnalisation, nous avons créé une rubrique dédiée au personnel navigant où le PN trouvera les informations le concernant spécifiquement et un espace bénévole réservé aux délégués et aux bénévoles.

Certaines pages ne sont accessibles qu'aux adhérents cotisants et renvoient à une inscription à L'ARAF.

Pas d'inquiétude, l'accueil de L'ARAF est toujours à votre écoute au 01 79 351 731 ou par mail à accueil@laraf.fr

N'oubliez pas de renseigner la page qui donne à L'ARAF l'autorisation ou non de vous envoyer des communications. Cliquez sur votre photo et allez dans « Paramètre ».

Nous vous souhaitons un beau voyage sur le nouveau site www.laraf.fr



Vivez la variété des Journées régionales de l'automne sur notre site www.laraf.fr où comptes-rendus exhaustifs et diaporamas vous relatent tous ces beaux moments.

NORMANDIE



le 5 septembre 2024

C'est dans le très beau cadre de la maison des arts GIVERNY du Village des marques Mac Arthur Glen à Douains, que Bruno Longlet accueillait 26 personnes, malgré une météo très pluvieuse. L'originalité de la journée, après les interventions du matin sur l'actualité de la compagnie et de l'ARAF et un déjeuner apprécié aux "Hortensias" a été la présentation du centre par le directeur du tourisme de Mac Arthur Glen, M. Cirino, et le directeur de la maison des arts M. Voisin, suivie d'une conférence par M. Pelletier, sur le lin et sa culture, ressource très importante de la Normandie. La journée s'est terminée autour des produits du terroir.

MARSEILLE-PROVENCE

MARSEILLE-PROVENCE a plongé dans la grotte Cosquer. C'est à la découverte de la restitution de la grotte, découverte en 1985 par Henri Cosquer, que Christiane Oillataguerre nous a conviés cette année : rareté archéologique, riche de plus de 500 entités d'art pariétal, mais inaccessible sauf aux plongeurs expérimentés ; c'est donc depuis une base sous-marine imaginaire que nous l'avons visitée dans une atmosphère proche de l'originale. Une visite riche de 480 gravures et peintures pariétales réalisées entre 33 000 et 19 000 ans avant aujourd'hui, et autres merveilles géologiques reproduites à l'identique. Après toutes ces émotions, le restaurant « Le France », privatisé pour notre

groupe, nous a offert une prestation parfaite avec, en toile de fond, le Fort Saint-Jean et une mer agitée par le mistral, digne de la Pointe du Raz ! Après-midi de travail avec vue sur la mer et l'intervention d'Annie Bressange qui représentait le président, pour donner des nouvelles du Groupe et de l'ARAF, suivie de celle de Pascal Moreau. Pierre Cognat, représentant ASF, a présenté le projet ULM destiné à mobiliser les jeunes des quartiers Nord de Marseille. Belle journée unique, dans un endroit unique !



le 12 septembre 2024 au MUCEM

MIDI-PYRENEES

Près de 100 personnes étaient présentes à cette 53^{ème} journée régionale sur le site du musée, près de Blagnac. Henri Cères a rappelé les 4 journées de rencontre de la région, dans le Lot, le Gers et l'Aveyron qui ont permis avec celle d'aujourd'hui de réunir un total de 180 personnes : belle performance avec 36 % des 390 adhérents et remerciements mérités aux délégués concernés.

Pierre Girault a exposé les résultats de la compagnie et évoqué le rôle important que jouait l'ARAF au niveau des diverses institutions dont les retraites, puis Pierre Durand, représentant le Directeur Régional AF a présenté le programme des vols au départ de la région Occitanie, suivi par les interventions de Annie Bressange sur l'ARAF et son nouveau site et de Pascal Moreau sur la CRPN. L'après-midi fut consacrée à la visite du musée Aéroscopia, lieu mythique pour les passionnés



le 19 septembre au musée AEROSCOPIA

d'aéronautique, avec la présence du CDB Concorde, Henri Gilles Fournier, présent sous l'avion retrouvé avec émotion, pour répondre aux questions. Belle journée réussie sous le soleil.

VAL DE LOIRE

Une première pour le nouveau délégué Daniel Roussel et le plaisir de revoir Christiane Le Minor. Journée réussie avec 23 personnes qui se sont retrouvées au NOVOTEL d'AMBOISE où tous les départements étaient représentés, dans une ambiance sympathique et chaleureuse. La bonne parole de l'ARAF et d'AF était portée uniquement par Annie Bressange, coordonnatrice des régions, notre président Pierre Girault étant retenu en dernière minute. Echanges pour que chaque adhérent intervienne, donne des idées pour motiver et stimuler les nouveaux retraités à participer à nos rencontres, mais aussi susciter des vocations de bénévole comme délégué départemental, ce qui a été le cas avec le retour spontané de Jean Pierre Babault pour la Vienne, merci à lui.



le 3 octobre, face au château d'Amboise

La journée s'est terminée autour d'un bon repas et de bons vins de Loire avec la vue sur le château d'Amboise bien sûr.

CHARENTES-POITOU-LIMOUSIN

C'est au Mercure Niort que Michel Saintfelix et Michel Combrouze accueillent une trentaine de personnes. Le café d'accueil et les viennoiseries ont été l'occasion d'un vrai moment d'échanges et de retrouvailles avant l'intervention du DR présentant la région et la nouvelle déléguée Vendée Catherine Thévenin. Annie Bressange a ensuite commenté les derniers résultats et perspectives de la Compagnie, puis fait un point sur l'association. Michel Saintfelix présentant en live le site de l'ARAF entièrement relooké, ce fut l'occasion de commenter les facilités nouvelles offertes à nos adhérents. Pascal Moreau a terminé cette matinée par les informations sur la CRPN.



le 10 octobre à Niort 2024

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous la secrétaire générale de l'Amicale UTA, Marie-Claude Vincent et son conjoint Jacques Michelet également bénévole à l'amicale, marquant notre souhait sincère de rapprochement. Lors du déjeuner animé par les conversations entre adhérents, ont été évoquées quelques pistes pour de prochaines journées comme autant d'occasions de se revoir.



CORSE

A nouveau réunis par François Acker, accompagné de Pierre Dubois et Micheline Santelli, sur les terrasses du Radisson Blue de Porticcio, sous le soleil radieux de l'île de beauté jusqu'à 14h40... où la pluie arriva ! Après l'apéritif en terrasse surplombant la piscine et la mer, Annie Bressange a représenté le Président et Pascal Moreau. Annie nous a permis de faire le point de la rentrée sur la situation de la compagnie et le bilan de l'ARAF, évoquant les actions d'animation de la communauté et le nouveau site facilitant les échanges et la communication. Journée agrémentée du traditionnel repas sur les bords du golfe d'Ajaccio ensoleillé, dans la convivialité, les échanges et les rencontres. La pluie arrivant n'a pas assombri la bonne humeur, la tombola a mis en jeu une maquette A380 et de nombreux autres lots de la famille Air France. Prochain RV au printemps en Haute Corse.



le 17 octobre, à Porticcio

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Michel Lecalot et son équipe ont réuni une quarantaine de personnes au restaurant les Coulondrines du Golf du Pic St Loup, à St Gely du Fesc. Après une réunion où notre Président de L'ARAF et Président de la MNPAF, qui entre dans la gouvernance de la FNAR, nous a décrit la situation qui encadre les évolutions actuelles et les choix

de politiques adoptées pour qu'en 2025 la Compagnie, la Mutuelle, les caisses de retraites personnels au sol et navigants de l'ARAF et la FNAR s'adaptent au contexte économique actuel.



le 24 octobre à St Gély : on joue et on gagne !

Cette réunion a été suivie d'un repas convivial de qualité. L'animation de ce déjeuner a reposé sur un Quizz sur le transport aérien et une tombola. Les lots gagnants ont été des affiches du musée Air France et des bouteilles de vin nature d'un viticulteur de la Tour de France dans les Pyrénées Orientales. Les participants se sont quittés heureux de ce moment d'amitié et d'échanges.

CENTRE



le 29 octobre à Lorris

Une première aussi pour Richard Garcia, nouveau DR de la région. Le temps était encore assez beau, fin octobre pour la JR dans le Gâtinais à Lorris, capitale de la plus grande forêt domaniale de France, et riche en patrimoine historique, avec son église Notre-Dame et son orgue perché, ses halles et son hôtel de ville, tous du 15ème siècle, ainsi que son musée

Les adhérents se sont retrouvés au restaurant « Au Sauvage », c'est avec un grand plaisir et beaucoup d'attention que nous avons écouté les nouvelles de l'ARAF et de notre compagnie par Pierre Girault et Annie Bressange. Un très bon déjeuner pendant lequel la bonne humeur était de rigueur évoquant nos souvenirs professionnels et fêtant nos retrouvailles.

BRETAGNE



le 7 novembre, à Saint Pern

Rencontre réussie pour l'ARAF Bretagne, Evelyne Coulon et son équipe ont rassemblé 55 personnes venues de tous les départements de la région, au restaurant " l'Orée du Parc ". Réunion débutée par la projection des rencontres réalisées cette année par les délégués départementaux : bravo au réalisateur Claude Bernard. Annie Bressange, qui représentait l'ARAF Paris, a dressé le bilan de la rentrée pour notre compagnie, dont l'impact des JO et celui des mesures nationales envisagées sur la TSBA ; puis celui de l'ARAF qui se porte bien avec le dynamisme des nouvelles adhésions et un nouveau site moderne et ergonomique. Le déjeuner qui a suivi l'apéritif a été très apprécié par nos participants.

AUVERGNE

Bien que reportée pour réunir davantage de participants, la journée prévue n'a pas attiré la foule escomptée. D'un commun accord entre Claude Didier et Annie Bressange s'étaient accordés sur une rencontre simple mais très sympathique au restaurant « Polka » où un déjeuner délicieux a réuni les 8 participants pour échanger,

avoir les dernières nouvelles de la compagnie et de l'ARAF et réfléchir ensemble aux moyens de redynamiser l'Auvergne Bourbonnais. Une représentation de nos métiers rassemblait PNT, PNC et PS pour ce moment convivial, qui a permis d'entretenir le lien. Toutes les bonnes volontés et idées sont bienvenues pour qu'en 2025 la région reprenne un nouvel élan.



le 12 novembre à Vichy

MARTINIQUE

Gyslaine Fontaine, en coopération avec le CSE local, a proposé ce RV amical, en réservant un quota de places pour suivre en catamaran le célèbre Tour des Yoles Rondes (voiles locales de compétition). Dix adhérents ont suivi la spectaculaire et plus longue étape des Yoles 2024, le tour du Nord de l'île, la partie la plus "sauvage" au départ de la commune de Trinité jusqu'à celle du Prêcheur : 3h30 pour les premiers, 6h pour les derniers. Un buffet créole à bord du catamaran, suivi d'une longue baignade au large, a permis de reprendre des forces et de faire plus amples connaissances avec les autres invités.



Voyage Japon, Kyoto (29 mai au 9 juin 2024)

Le Japon se mérite, et après 13h30 de vol, nous arrivons à Osaka, épuisés mais regaillardis. Après un tour panoramique, cap sur Kyoto, ancienne capitale impériale. Entre sanctuaires, temples et jardins zen, la ville révèle tout le raffinement d'un Japon authentique.

À Nara, éphémère capitale du 8^{ème} siècle, le Bouddha en bronze fait l'objet d'un culte fervent, tandis que de farouches guerriers de bois veillent sur lui avec un air peu engageant. Dans le parc, des daims à peine farouches quémangent des friandises qu'il nous est recommandé de ne pas leur donner... Kyoto charme aussi par ses geishas, figures rendues célèbres par Pierre Loti. Une chasse discrète dans leur quartier montre que leur compagnie, au vu des Bentley et Porsche alentours, est loin d'être accessible à tous. Le Pavillon d'Or, icône touristique, nous éblouit par ses reflets sur le lac, tandis que la bamboueraie d'Arashiyama, fraîche et apaisante, offre un moment zen. Nous terminons sur le chemin des philosophes, bordé d'arbres et de maisons traditionnelles, propice à la méditation. Retour à la modernité avec le Shinkansen vers Hakone. Croisière sur le lac Ashi, téléphérique au mont Komagatake : tout est parfait, sauf le mont Fuji qui joue les timides. Heureusement, les sources chaudes de l'hôtel ravissent les plus téméraires, nous nous retrouverons tous en kimono autour d'un copieux buffet. À Kamakura, le Bouddha géant et les temples zen impressionnent.



Puis, Tokyo nous accueille, étonnamment fluide pour une ville aussi vaste. Dans le vieux quartier d'Asakusa, le temple Sensoji nous plonge dans l'histoire, tandis que le sanctuaire Meiji, entouré d'arbres majestueux, honore l'empereur qui

modernisa le Japon. Enfin, sur les Champs-Élysées de Tokyo les lolitas déguisées en personnages de mangas contrastent avec les soyeux kimonos portés au Sanctuaire. La tradition se plie parfois au mercantilisme, mais toujours avec style !

Si les voyages forment la jeunesse, ceux de l'ARAF l'entretiennent, à la joie d'échanger nos souvenirs, s'ajoute la projection de futures rencontres. Quant à moi, "n'ayant plus sur les lèvres d'autres mots que MERCI" (Aragon), je savoure d'avance la perspective de nouvelles découvertes.

■ **Jean-Pierre DONATI**



Très Belle Année 2025 !

... placée bien évidemment sous le signe des voyages. L'Araf est devenue votre agence de voyages attirée ! Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre confiance et votre fidélité. Vous avez fait ce choix parce que nos voyages vont au-delà du simple tourisme. Conçus pour favoriser les rencontres et renforcer les liens entre collègues et amis, ils sont également porteurs de nos valeurs communes : accueil, ouverture, bienveillance et solidarité. Nous vous souhaitons une année pleine de découvertes, de convivialité et de rencontres toujours en résonance avec nos valeurs.

Très chaleureusement, ■ **Jacqueline DRUET**

Pour moi, une nouvelle vie va commencer !

Comme chacun le sait, le redoute ou l'éprouve, la retraite, après une vie salariale accomplie, à savoir pleine et entière, conduit tant à une diminution du pouvoir d'achat qu'à une minoration du lien social. Pour pallier cette double déperdition, une solution éventuelle mais fréquente car pertinente consiste à opter pour le statut de retraité actif en s'adonnant à une activité de Consultant en nom propre. En fonction de la santé, de la volonté, des opportunités ... ce cumul « emploi-retraite » peut durer une quinzaine d'années, soit une période suffisamment longue pour envisager un projet professionnel substantiel voire ambitieux. Pour conquérir et conserver une clientèle, le « néo-consultant » doit disposer d'un savoir-faire, d'une expertise et d'un tissu relationnel ; à défaut, il peut suivre une formation selon ses aspirations, son potentiel et parallèlement se constituer ou renforcer un réseau, peut-être embryonnaire mais qui reste une rampe de lancement. Le Consultant, juridiquement un Professionnel Libéral (BNC) concerné par les Impôts (IR, TVA, CFE) et les Prélèvements Sociaux a le choix entre trois possibilités qui relèvent, toutes, des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) :

Le Régime du Micro-Entrepreneur

- Régime pour lequel il peut opter tant que ses recettes ne dépassent pas 77700 € par an et pour lequel il n'est pas assujéti à la TVA tant que ses recettes ne dépassent pas 36800 € par an. Il déclare chaque mois ses recettes mensuelles - qui seront prélevées de charges sociales à hauteur de 24,80%.
- et annuellement ses recettes globales (sur l'imprimé 2042), lesquelles bénéficient d'un abattement de 34%. Au titre de contribuable, il est donc taxé à l'IR sur une assiette égale à 66% de ses recettes. Ce régime, fondé sur le forfait, est très prisé en raison de sa simplicité.

Le Régime Micro-BNC

Régime pour lequel il peut opter tant que ses recettes ne dépassent pas 77700 € par an, pour lequel il n'est pas assujéti à la TVA tant que ses recettes ne dépassent pas 36800 € par an. Il déclare dans ce cas chaque année sur l'imprimé 2042 dans le volet fiscal ses recettes fiscales annuelles et dans le volet social ses charges sociales. Tant l'IR que les charges sociales sont calculées sur 66% des recettes après application d'un abattement forfaitaire de 34%.

Le Régime Réel Normal (BNC-2035)

Régime pour lequel il peut toujours opter, auquel il est astreint si ses recettes dépassent 77700 € par an. Ce régime exonère de la TVA tant que ses recettes ne dépassent pas 77700 € par an. Il relève d'un résultat réel, les montants de son IR et de ses charges sociales sont calculés sur un bénéfice réel résultant d'une Déclaration Contrôlée (BNC-2035) mentionnant ses recettes encaissées réelles desquelles sont déduites ses charges décaissées réelles.

Le Régime « Micro-Entrepreneur » convient au Consultant à la recherche d'un revenu d'appoint issu d'une activité contenue. Le Régime « Réel Normal » convient au Consultant conquérant mu par une ambition s'inscrivant dans la durée. Ainsi, s'il maîtrise un métier, s'il possède de l'entregent, le retraité peut se muer en entrepreneur libéral sachant que pour bénéficier d'une assistance rassurante, d'une information fiable et de la connaissance des subtilités administratives évolutives, son intérêt est d'adhérer à une Association Agréée par la DGFIP.



L'ARAF adresse aux familles ses sincères condoléances. Si vous le souhaitez, l'accueil de l'ARAF peut se charger de leur transmettre de votre part vos condoléances, n'hésitez pas à nous contacter.

PERSONNEL AU SOL

M. AMIRDA François, centre de réservation, le 7 octobre 2024.
 M. ANDRIEUX Jean, inspecteur principal, le 13 mars 2022.
 M. BEAUPIED Serge, contrôleur piste, le 24 décembre 2023.
 M^{ME} BOUFFARD Colette, inspecteur, le 21 octobre 2024.
 M. BRUYERES-INSA Jean-Jacques, mécanicien révision électrique, le 27 octobre 2024.
 M. Chezeaud Gérard, agent de maîtrise encadrement, le 8 mars 2024.
 M^{ME} DE LA CRUZ Eliane, chef avion, le 31 octobre 2024.
 M. DEBORD André, ouvrier spécialisé, le 25 juillet 2024.
 M. DELEPLANCQUE Joël, programmeur analyste, le 15 février 2024.
 M. DESFONTAINES Francis, ajusteur, le 17 octobre 2024.
 M. ESPOSITO Dominique, agent Fret, le 13 octobre 2024.
 M. FABRE Jacques, cadre supérieur, le 15 septembre 2024.
 M. FONTAINE Aimé-Hubert, manutentionnaire, le 14 août 2024.
 M. FRATTINI Bernard, VP Cargo le 26 septembre 2024.
 M^{ME} FRIGHMANN Michèle, agent de maîtrise, le 19 juin 2024.
 M. GARNIER Jean-Paul, inspecteur principal, le 11 novembre 2024.
 M. GAUDERMEN Patrick, technicien, le 4 octobre 2024.
 M. GERARD Dominique, cadre, le 18 septembre 2024.
 M^{ME} GOYETTE Janine, le 30 septembre 2024.
 M. GUILLOTEAUX Lionel, mécanicien révision mécanique, le 8 juin 2024.
 M. HERISSANT Marcel, agent administratif qualifié, le 17 janvier 2024.
 M. HOCQUINGHEM René, responsable projet, le 9 mars 2024.
 M. HOUEL Philippe, agent de maîtrise Cargo, le 29 octobre 2024.
 M^{ME} HUCHER Pierrette, agent de maîtrise économie-finance, le 29 octobre 2024.
 M. HUREL Claude, agent de maîtrise des services commerciaux, le 3 octobre 2024.

M. LACARRIERE Jacques, chauffeur, le 25 mai 2024.
 M. LAGARDE Roger-André, inspecteur en chef, le 9 mai 2024.
 M. LEPELTIER Claude, inspecteur, le 1 octobre 2024.
 M. LOTHORE Martial, metteur au point avion, le 5 février 2024.
 M. LOUBERY DANIEL, cadre, le 16 octobre 2024.
 M. MAIOLINO Alain, le 14 juin 2024.
 M. MALLECK René, agent technique, le 23 juin 2024.
 M. MARRONCLE Jacques, inspecteur, le 18 septembre 2024.
 M. MASSABKI Charles, inspecteur, le 5 mars 2024.
 M. MAURICE-MADELON Eugène, agent Fret, le 28 octobre 2024.
 M. METAIS Christian, agent de maîtrise technique, le 6 janvier 2024.
 M^{ME} MIR Jacqueline, secrétaire, le 29 octobre 2024.
 M. MOSNY Odette, le 16 octobre 2024.
 M^{ME} PECQUEUX Colette, déléguée du personnel fret, le 6 novembre 2024.
 M. PERSILLET Jacques, cadre, le 16 juin 2024.
 M. PILLER Dominique, inspecteur principal, le 2 novembre 2024.
 M. QUERO Lucien, agent de maîtrise Cargo, le 7 juin 2024.
 M. QUIBLIER Henri, agent hôtellerie, le 21 septembre 2024.
 M. RATKOVIC Milan, agent des services commerciaux Fret, le 24 mars 2024.
 M. RESTES Jean, agent de maîtrise encadrement, le 11 avril 2024.
 M. SABIN Fernand, chef ouvrier, le 10 octobre 2024.
 M. SAMSON Pierre, chef de charge-ment, le 24 juin 2024.
 M. SENANT Yves, inspecteur adjoint exploitation Asie, le 19 septembre 2024.
 M. STAMBOULI Raymond, inspecteur administratif, 3 février 2024.
 M. TOUROVEROFF Jean, technicien réception, le 13 octobre 2024.
 M. VERGNES Georges, contrôleur, le 7 avril 2024.
 M. VIELLE André-Simon, metteur au point révision, le 7 mars 2024.

FAMILLE PS

M^{ME} BITEAU Yvette, veuve de Georges, le 11 septembre 2024.
 M. DUPERRIER Michel, veuf de Christiane, le 18 octobre 2024.
 M. FLEISCHNER Donald, époux de Jeannine pujol, le 18 octobre 2024.
 M^{ME} MATHIAU Geneviève, veuve de Michel, le 10 juin 2024.
 M^{ME} SINGER Gisèle, veuve de Claude, le 24 novembre 2024.

PERSONNEL NAVIGANT

M. ANGLERAUX Claude, commandant de bord, le 30 juillet 2024.
 M^{ME} BETTENCOURT Christine, hôtesse, le 13 octobre 2024.
 M. BOUET Gérard, commandant de bord, le 4 février 2024.
 M. FAGES André, officier pilote, le 28 mars 2024.
 M. FOURNIER Jacques-Albert, officier mécanicien navigant, le 25 janvier 2024.
 M. HAUDIQUET Yves, commandant de bord b747-200, le 13 juillet 2024.
 M. HIO KUN Gérard, chef de cabine, le 24 février 2024.
 M^{ME} JEANDEAUD-MURAT Monique, chef de cabine principal, le 14 mars 2024.
 M. KHELIFI TOUHAMI Khaled, officier pilote, le 28 février 2024.
 M. LECOQUET Alain, steward hors-classe LC Asie, le 28 septembre 2024.
 M. MENRAS Michel, commandant de bord, le 4 juin 2024.
 M. MEVEL Pierre, chef de cabine principal, le 30 septembre 2024.
 M. NOLET Michel, commandant de bord, le 15 juillet 2024.
 M. PIANELLI Jean-Jacques, commandant de bord, le 1er janvier 2024.
 M. TEULET-COT Pierre, chef de cabine principal, le 21 mars 2024.
 M. SALAMITO Jacques, commandant de bord b744, le 25 novembre 2024.
 M^{ME} WAHRI Isabelle, chef de cabine, le 17 novembre 2024.

Erratum : M. Jean-Pierre BRUNET dont le décès le 14/07/24 est paru dans P.218 était représentant de la direction auprès des syndicats PS et non pas CCP. Toutes nos excuses pour cette erreur.

Hommage à Eliane



Nous avons tous été très touchés par la disparition soudaine d'Eliane De La Cruz, Déléguée régionale de Guadeloupe depuis sa création de la DR il y a 5 ans. Engagée dès le début dans sa mission, elle avait à cœur de défendre avec passion les intérêts de L'ARAF et de réunir chaque année ses adhérents dans la joie et la bonne humeur. Depuis un an, elle s'était aussi engagée pour la FNAR comme représentante des usagers dans les hôpitaux. Les messages des délégués de L'ARAF qui l'ont côtoyée ont été unanimes, elle ne laissait personne indifférent : "On aimait sa présence et son humour, on adorait la voir et blaguer avec elle, une personnalité pleine de vie, toujours souriante, rayonnante, une femme de caractère qu'on appréciait pour son énergie et sa gentillesse ; derrière une voix forte, symbole de sa détermination et de son engagement, se cachait beaucoup de délicatesse, de sensibilité et de générosité." Une amie de notre famille de l'ARAF est partie.

■ Annie BRESSANGE

Jean-François Fauveau, DRA Martinique, qui avec Ghislaine Fontaine nous ont représentés auprès de sa famille, la décrit encore mieux :

" Nous étions tous sous le charme et la joie de vivre d'Eliane dans ses fonctions de DR ARAF Guadeloupe dont elle était si fière. Toujours pleine d'entrain, et pourtant discrète et modeste, elle ne racontait pas sa vie qui fut un véritable roman, jugez plutôt: Martiniquaise d'origine, scoute « Âmes Vaillantes » (prélude à ses vocations), elle est partie toute jeune en Guadeloupe où elle fut une grande sportive touche-à-tout (golf, tennis, championne de courses de rallyes automobiles, d'où le surnom de « Fangio » resté dans la famille et ses proches). Éternelle autodidacte, elle s'est passionnée et a réussi en tout : cuisinière émérite, couturière exigeante de la mode créole, vies associatives multiformes.

Professionnellement, elle a gravi durant 35 ans les échelons d'Air France, depuis jeune standardiste jusqu'à chef avion, respectée par ses équipes. Parallèlement, elle s'est passionnée et consacrée au syndicalisme au sein de la compagnie, allant jusqu'à ouvrir un bureau syndical en Guadeloupe, toujours appréciée de tous, y compris avec son style direct et accrocheur. Dans son rôle de mère, elle s'est consacrée à l'éducation de ses deux filles dont l'une, Véronique, fut Miss France 1993, leur père étant mi-guadeloupéen, mi - Dominicain, d'où son nom de De la Cruz. Plus récemment, toujours au service d'autrui, elle était Présidente du Kiwani Guadeloupe et de 3 autres clubs locaux. Sa grande fierté reste évidemment son engagement à L'ARAF, malgré les difficultés locales qui ne l'ont jamais fait lâcher les rênes. Sympathisante et égérie du Club de motards de Saint François, elle les conviait à toutes les journées du don de sang dans lesquels elle était engagée ; elle s'apprêtait aussi très récemment à s'impliquer plus avant dans la vie de sa chère commune, Saint-François. Finalement Eliane est partie en dansant et en musique, les deux grandes passions de sa vie ".

■ Jean-François FAUVEAU



Amis lecteurs, cette page est la vôtre.

Présence 218 : l'avis d'un nouvel adhérent sur notre revue

" Je l'ai lue mais j'ai, aussi, invité mon entourage à la lire. Quant à moi, je l'ai dégustée jusqu'au moindre détail grâce à la qualité tant des sujets très variés que de la rédaction fort châtiée. Bien qu'ayant été Steward que 4 mois (2 fois 2 mois), j'ai perçu l'esprit d'Air France que j'avais ressenti dès mon premier vol. Air France est une authentique communauté dotée de sa propre personnalité.

Quant à mon entourage, il ne s'est pas contenté de la parcourir. Bien que n'ayant aucun lien avec l'aviation, si non en tant que passager, il l'a lue avec intérêt de bout en bout, la diversité des articles et la fluidité du style retenant, facilitant l'attention. Bref, la revue Présence est un support excellent et indispensable pour renforcer, pour développer l'ARAF.

Ace jour, malgré mon âge plus que canonique (75 ans), je suis encore en pleine vie active, par choix. Lorsque je serai vieux, dans longtemps, mais toujours valide, je proposerai de m'impliquer dans Présence afin de soutenir l'ARAF et parce que je subodore que nombreux sont les lecteurs qui attendent avec impatience leur revue, chaque trimestre.

■ **Pascal Rigaud**

Plateforme Hubaraf

"Félicitations pour le nouveau site de l'ARAF qui offre en effet plus de facilités. Par contre, j'ai été un peu limité dans le choix de mon parcours professionnel car c'est limité à 3 parcours alors que sur l'ensemble de ma carrière, j'ai fait dix métiers différents dans trois compagnies différentes !!! Air France, Air Gabon et Air Charter... Du coup, je n'ai validé que mes 3 premiers métiers !! Pas grave, ça m'a rajeuni un peu !!! J'ai quand même pu ajouter une photo !!!

Bonne continuation".

■ **Michel Vincent**

Un parrain heureux

"Merci pour les petits cadeaux reçus pour le parrainage de mes amis que j'emène en Inde ; j'y suis d'autant plus sensible qu'en toute honnêteté c'est plutôt moi qui suis redevable à l'ARAF de cette facilité, je ne manquerai pas de proposer de nouveaux adhérents chaque fois que l'occasion nous en sera offerte".

■ **Jean-Pierre Donati**

Petites annonces

Paris – 75116 - Appartement à louer (longue durée) meublé et bien équipé de 45 m2. Rue très calme à 300 mètres de l'Etoile. Entrée, cuisine, chambre, séjour, douche, toilette séparée, très lumineux avec une vue dégagée, 2 ème étage sans ascenseur. A proximité des transports (place de l'étoile à 5 minutes) et des commerces. Loyer mensuel de 1800€ - Charges mensuelles 200 € (incluant eau et chauffage collectif).

Contact : Pascal Rigaud

T. 06 17 31 64 46 / 01 40 68 78 78



Vente : Appartement Paris 12ème - Rue des Grands Champs (très calme). Séjour spacieux, cuisine aménagée, chambre confortable, salle d'eau et douche italienne, cave et jardin privatif 45m2 Sud.

Prix de vente 630 000€ par agence.
Possibilité vente directe.

Contact : Béatrice DURAND, retraitée Commercial France - T. 06 28 05 19 56



TOUTE NOUVEAUTÉ OU MODIFICATION EST PRÉCÉDÉE DU SIGNE ➔**AIR FRANCE**

SIÈGE : 45, rue de Paris - 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex - www.airfrance.fr (ou.com)

Tél: 01 41 56 78 00 - Réservation Air France - Tél : 09 69 39 36 54

VACCINATIONS : 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - anne.carpentier@voyagesante.fr - Tél : 01 43 17 22 00

POUR TOUTES DEMANDES ADMINISTRATIVES AIR FRANCE : mail.gestion.administrative@airfrance.fr

MUTUELLE MNPAF : accès à votre espace personnel : www.mnpaf.fr - Tél: 01 46 381 381

SANTÉ CLAIR : 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - devis@santeclair.fr - Tél : 01 46 08 97 94

ASSOCIATIONS

AMICALE UTA : 47, route des Cèdres - 17610 Chaniers - Tél : 05 46 91 11 60 - 06 16 16 65 44

www.utaasso.com - amicale.musee.uta@gmail.com

ARIT - LES ANCIENS D'AIR INTER : www.anciensairinter.com - arit.paray@wanadoo.fr - Tél : 01 41 75 51 36

ARPPNAC - ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET PENSIONNÉS DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'AÉRONAUTIQUE :

www.arppnac.com - contact@arppnac.com - Tél : 01 48 84 31 50

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE D'AF ET DE L'AÉRONAUTIQUE - Tél : 01 56 93 17 73

AHCA - LES AILES BRISÉES : 5, rue Christophe Colomb - 75008 Paris - mclitton@wanadoo.fr - Tél : 06 80 57 81 09

AMITIÉ DES PNC (AHORA) : www.vivahora.fr - adammm1969@orange.fr - Tél : 01 30 55 44 18

APNA - ASSO DES PROFESSIONNELS NAVIGANTS DE L'AVIATION : secretariatapna@gmail.com - Tél : 06 48 12 31 33

APCOS - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE CONCORDE ET DU SUPERSONIQUE :

apcos@concordereference.fr - Tél : 06 30 23 41 43

ASSOCIATION APHAF LE GOÉLAND : CDG Siège BAT 5.2.059 - contact@legoelandaf.org - Tél : 01 41 56 04 15

AVIATION SANS FRONTIÈRES : www.asf-fr.org - asfparis@asf-fr.org - Tél : 01 49 75 74 37

COMINAC (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile) :

www.cominac.org - cominac2005@gmail.com - Tél : 01 41 75 51 34

➔ **FNAR** : 19 avenue Niel - 75017 Paris - www.fnar.info - contact@fnar.info - Tél : 01 40 58 15 00

MUSÉE AIR FRANCE : www.museeairfrance.org - mail.musee@airfrance.fr - Tél : 01 41 56 64 75

Bat BRAVO 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex

FACILITÉS DE TRANSPORT

GPNET : gp.airfrance.fr - code d'accès : votre matricule AF - mot de passe : celui que vous avez choisi

OPÉRATIONS NON DISPONIBLES SUR GPNET - Tél : 09 70 808 810

POUR OBTENIR VOTRE MOT DE PASSE GPILS : demande via GPNET « mot de passe perdu »

SAPHIR (R1) pour agents à mobilité réduite : mail.saphir@airfrance.fr - Tél : 01 57 02 10 40

AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice

AYANTS DROITS ET PARTENAIRES DE VOYAGE : formulaire unique pour les retraités sur GPnet à adresser à :

mail.gestion.administrative@airfrance.fr

VOYAGES

CSEC TOURISME : csecaf.fr

CSEC SERVICE GESTIONNAIRE DES RETRAITÉS : grc_retraites@csecaf.fr - 8, rue de la Haye - BP12691 CDG cedex 95725

Formulaire tarif réduit : grc_retraites@csecaf.fr ou grc@csecaf.fr

Code d'accès : votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - mot de passe : celui que vous avez choisi.

CSE LIGNES : www.celignes.com - webmaster@celignes.com - Tél: 01 41 56 42 12

CAISSES DE RETRAITE

IGRS CRAF SIACI SAINT HONORÉ - Service gestion Retraite TSA 60075 - 51725 Reims Cedex - Tél : 01 44 20 47 66

RetraiteCRAF@s2hgroup.com

CRPN (Caisse de Retraite du Personnel navigant) :

14 rue des Pyramides CS 60322 - 75041 Paris cedex 01 - Tél : 01 41 92 25 25

CNAV à Paris (Caisse de retraite d'assurance vieillesse) - Tél : 39 60

CARSAT (Caisse de retraite régionale) - Tél : 39 60

HUMANIS (ex Novalis-Taitbout) : www.humanis.com - Tél : 0811 91 00 60

Pôle retraite : groupe Humanis TSA 80010 45079 Orléans cedex - Tél : 39 96

contactretraite@humanis.com Action sociale : 93, rue Marceau - 93100 Montreuil



L'ARAF Collection



Cap Juby, 1927, Saint Exupery avec des Maures et son équipage - Collection Musée Air France